



Une des neuf participantes au concours de Mlle Province de Québec; concours qui s'est déroulé samedi dernier à l'auditorium de la Polyvalente Pierre de Lestage de Berthierville.

Concours Provincial à Berthierville

**M. Province de Québec Junior:
Gerry Leewarden**

**M. Province de Québec Senior:
Raymond Sansoucy**

**Mlle Province de Québec:
Jennifer Pase**

Autres nouvelles et photos en pages 8-9.



Gilles Bellehumeur, un gars bien de chez-nous, a fait très bonne figure se classant troisième au concours de M. Province de Québec.

Photo J.P.P.

LE COURRIER DE

BERTHIER

Vol. 45 — No 3

L'Echo de Louiseville, le mercredi 25 mai 1977.

25¢

Dans le comté de Berthier

**\$3,352,000
pour
les routes**

p. 3

A St-Gabriel

**Le Père Gratien
Lajoie célèbre sa
première messe**

p. 11

**“Le P.Q. veut aller à
l'individu”**

(Jean-Guy Mercier)

p. 3

Nombreuses critiques

**Eclaircissements
sur l'embauche du
personnel dans les
parcs provinciaux**

p. 2



La famille du Père Gratien Lajoie entourant ce dernier lors de la célébration de sa première messe, à Saint-Gabriel de Brandon. Autres nouvelles et photos en page 11.

Photo L.A.

Nombreuses critiques

Eclaircissements sur l'embauche du personnel sur les parcs provinciaux

Berthierville (J.P.P.) M. Jean-Guy Mercier, député de Berthier à l'Assemblée Nationale tenait une Conférence de Presse lundi dernier à son bureau de Berthierville. Plusieurs sujets ont été discutés mais un des plus importants a été celui concernant l'épineuse question de l'embauche du personnel sur les Parcs Provinciaux et dans les autres ministères dans les limites du comté de Berthier. On sait que, présentement, les critiques se font nombreuses concernant ce sujet et de ce qui s'appelait le "Patronage".

Comment se fait l'embauche

Lors de cette Conférence de Presse, le député Mercier a tenu à préciser de quelle façon s'est faite, se fait et se fera l'embauche des occasionnels du Gouvernement du Québec depuis le 15 novembre 1976. M. Mercier précisait qu'il était important que le public sache toute la vérité sur le sujet.

Au départ, M. Mercier tenait à signaler que ces domaines des Parcs Provinciaux et autres étaient des sphères "où il se faisait beaucoup de patronage." "Avant notre arrivée, la quasi-totalité des décisions sur l'embauche du personnel occasionnel se prenaient au cabinet du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche ou au bureau du député."

Critères de sélections

On choisit les candidats en se basant sur des critères de sélection très sérieux et le comité de sélection est formé d'un représentant du ministère du Travail, un du ministère des Affaires Sociales et un autre du Parc Provincial. Tous ceux qui sont intéressés à postuler un emploi sur les Parcs Provinciaux doivent présenter leur candidature au C.M.C. Québec ou Canada. Par la suite, on fait un test en tenant compte de la situation familiale des candidats: famille et nombre d'enfants, proximité des lieux de travail, connaissance du travail. On accorde 100 points pour évaluer un candidat. La personnalité est aussi un facteur qui entre en ligne de compte et on y attache beaucoup d'importance surtout si le type qui veut obtenir un emploi sera en contact avec le public. Par la suite, il y a une entrevue et on procède finalement à l'embauchement.

Présentement, de 30 à 40 pour cent des employés occasionnels sont de nouveaux-venus et de 50 à 60 pour cent sont des anciens qui ont déjà travaillé dans le domaine. Présentement, ceux qui occupaient le statut d'occasionnels et qui exerçaient cette fonction depuis plusieurs années, se sont vus remettre le statut de permanents. Pour se faire, il fallait qu'une personne ait travaillé durant douze mois consécutifs.

Depuis la venue du nouveau gouvernement, on compte environ 2,800 occasionnels en plus des 500 permanents.

Je ne suis pas intervenu

Il reste encore 1,200 occasions à engager sur des programmes spéciaux. Ceux-ci travailleront sur des périodes de trois mois, à moins qu'ils n'aient été refusés. "Tout se fait conformément au directive du ministre et est conforme avec la ligne de pensée du Parti Québécois", de nous dire M. Mercier. Il ajoutait: "Je ne suis pas intervenu d'aucune façon, je laisse le libre choix au comité de sélection du comté de Berthier", de poursuivre le député.

Comité de sélection

En choisissant un comité de sélection d'endroits différents, on s'assure d'un travail honnête. "Certaines plaintes ont été formulées, on a demandé des explications pour des cas rapides et des réponses ont été données", de dire M. Mercier. "En procédant ainsi, c'est une occasion pour nous de "vérifier" les fonctionnaires et ceux-ci doivent être capables de justifier leurs décisions", disait le député de Berthier.

Si on est refusé

M. Mercier nous disait: "Les plaignants auront une réponse motivant leur refus. S'ils sont insatisfaits de la réponse, ils peuvent

faire une demande écrite aux fonctionnaires, et s'il y a trop de plaintes, il y aura de sérieuses questions à se poser sur les qualifications des fonctionnaires."

Façon lourde de procéder

"Cette façon de procéder peut sembler lourde, de dire M. Mercier, mais qui va rendre la situation normale." "Ces modalités ne seront pas instaurées seulement en ce qui a trait aux occasionnels sur les Parcs Provinciaux, mais également dans les domaines de la Voirie, de l'agriculture, pour ce qui est de l'obtention de contrats. Pour ce qui est de la Voirie, le programme est déjà en marche et là aussi, il y a certains critères à respecter" de préciser M. Mercier. Il terminait en disant que les salaires payés pour les occasionnels étaient assez avantageux et que ceux qui rencontreront les critères d'admissibilité auront quand même un excellent revenu.

En somme, ne sera pas engagé qui voudra sur les Parcs Provinciaux dans le comté de Berthier. Si vous êtes qualifié, ça ira; mais si c'est le contraire qui se produit, on éloignera, ce que le député Mercier a appelé "le patronage".

Au montant de \$69.80

On refuse le paiement du compte de M. Laplante

Berthierville (J.P.P.) Lors de la dernière assemblée du conseil de la ville de Berthierville, on a procédé à l'adoption des comptes payables pour le mois d'avril.

Tout est allé sur des roulettes jusqu'à ce qu'on en arrive à celui présenté par le directeur de la police, M. Henri-Paul Laplante, qui réclamait le montant de \$69.80 pour frais de déplacements à un service. Les conseillers Guy Fafard et

Charles Bellehumeur se sont montrés farouchement opposés au paiement de ce compte car, "ceci n'est pas une dépense autorisée par le conseil", disaient-ils.

Alors, à l'avenir, on devra demander la permission aux autorités de la ville pour faire certaines dépenses sinon, on pourrait bien les faire à nos propres frais, du moins si on en croit par l'attitude adoptée par le conseil, lors de sa dernière réunion.

A la V.N. Knitting

Où est allé ce \$320,000?

Berthierville (J.P.P.) La V.N. Knitting de Berthierville n'est plus en opération depuis au-delà d'une semaine et cette fermeture laisse perplexes certaines personnes si on tente d'approfondir quelque peu certaines questions d'ordre monétaire.

60 employés: \$100,000.

Il est à se demander si la soixantaine d'employés de la V.N. qui, pour conserver leur emploi, n'ont pas été "joués" car ils ont eu à investir quelque \$100,000.

On attribue la fermeture de la V.N., compagnie berthelaise dirigée par M. Michel Bourgeois depuis 1972, à un manque de liquidité. Il est bon cependant de remarquer que, durant une période de onze mois, cette compagnie a reçu des sommes d'argent qui atteignent un total de \$320,000.

Le 19 janvier 1976, un prêt de \$40,000. était consenti par les Caisses Populaires. Au cours de la même année; plus précisément le 29 novembre, un autre prêt de \$30,000. était accordé par la Caisse Populaire. Le 2 décembre, la Banque fédérale prêtait \$150,000. Une condition était rattachée à ce prêt: que les employés s'impliquent pour un montant de \$100,000.

Afin de recueillir ce montant et de "sauver" leur emploi, une soixantaine de travailleurs de la V.N. se sont endossés réciproquement et ils se rendent responsables pour des emprunts qui varient entre \$200. et \$3,000. Pour ce qui est des employés qui ne s'étaient pas impliqués dans l'emprunt, ils s'étaient engagés à travailler trois heures par semaine pour le remettre.

Pour conserver leur emploi

Evidemment, la raison première de cette implication des employés est qu'ils avaient absolument à conserver leur emploi. En deuxième lieu, ils avaient confiance dans l'entreprise où ils travaillaient à cause d'une bonne main d'oeuvre et d'une machinerie adéquate ainsi que de la qualité du produit fini.

Table de gestion

MM. Michel Bourgeois, Guy Brodeur, a.c., Me Pierre Perreault, respectivement propriétaire, contrôleur et producteur de la V.N., de même que M. Hubert Desroches, représentant du C.M.C., lors des négociations, avaient laissé entendre que les employés seraient appelés à faire partie d'une table de gestion, qui aurait eu pour tâche de surveiller la bonne marche de l'usine. De fait, ils n'ont jamais été appelés à donner leur avis.

Abusé de la bonne foi

M. Jean-Marc Couture, conseiller pour le syndicat des Travailleurs amalgamés du vêtement et du textile, considère qu'on a abusé de la bonne foi des employés. M. Couture trouve fort étrange qu'une fois les accords conclus, on soit demeuré sans nouvelle de M. Guy Brodeur et de Me Pierre Perreault.

Autre geste "héroïque"

En mars 1976, les employés de la V.N. posaient un autre geste, que l'on pourrait qualifier d'"héroïque" en renouvelant leur convention collective aux mêmes conditions que celle déjà expirée.

Où est allé le \$320,000?

La centrale des Travailleurs amalgamés y perd

aussi beaucoup. Quelques jours après la signature liant les employés à la caisse populaire, même si elle n'était pas d'accord avec ce geste, elle s'engageait à rembourser la somme de \$10,000. sur l'emprunt de \$100,000. si tout cela tournait mal. De plus, la centrale perd neuf mois de cotisations syndicales qui ont été prélevées par l'employeur, mais qui n'ont pas été versées à la centrale.

Une réunion des employés de la V.N. se tiendra prochainement, et à cette occasion, on devrait avoir de nouveaux développements sur toute cette affaire car, on veut absolument savoir où sont passés les \$320,000.

Le Courrier pourra vous donner plus de détails au cours des prochains numéros.

activités sociales

4 et 5 juin: Exposition artisanale de l'A.F.E.A.S. de Lanoraie, au Chalet de l'Association Sportive.

6 juin: Assemblée régulière du conseil de Ste-Geneviève de Berthier.

13 juin: Assemblée régulière du conseil de la Ville de Berthierville, à la salle du conseil municipal.

6 juin: Collecte de Sang de la Croix-Rouge, section Berthierville, de 15:00 heures à 21:00 heures, à la Salle Paroissiale de la rue Montcalm.

Optimiste: souper une fois la semaine au Buffet Beaudoin.

Richelieu: souper à toutes les deux semaines à l'Hôtel Berthier.

Bibliothèque municipale: les mardis et jeudis, de 19:30 heures à 20:30 heures.

Au C.M.C.: tous les mercredis et vendredis, de 9:00 heures à 16:00 heures, vous pouvez rencontrer M. Donatien Bonin, de la Commission d'Assurance-Chômage de Joliette, qui répondra à toutes les questions pertinentes à l'Assurance-Chômage.

LA VILLE DE BERTHIERVILLE

ASSEMBLEE GENERALE COMMISSION DES LOISIRS DE BERTHIER INC.

Toute la population adulte de la Ville de Berthierville et tout spécialement les personnes intéressées aux sports et loisirs, sont convoquées à l'Assemblée Générale de la Commission des Loisirs de Berthier Inc., qui sera tenue à l'Hôtel de Ville de Berthierville, mardi le 31 mai 1977, à 8 heures du soir.

Le but de cette assemblée générale est de combler par voie d'élection tous les postes vacants au sein de la Direction de la Commission des Loisirs de Berthier Inc.

La Commission des Loisirs de Berthier Inc.

\$5,447.50 pour la campagne de financement PQ-Berthier

"Le PQ veut aller à l'individu"

(M. Jean-Guy Mercier)



M. Jean-Guy Mercier
"Le PQ veut aller à l'individu."

Berthierville (J.P.P.) — La campagne de financement du Parti Québécois, dans le comté de Berthier, a été un véritable succès cette année et ce, évidemment, à la plus grande joie des sympathisants de la cause souverainiste. Les montants recueillis nous ont été dévoilés lors d'une conférence de presse qui avait lieu, la semaine dernière, au bureau du député PQ dans le comté de Berthier, M. Jean-Guy Mercier.

\$5,447.50

L'objectif pour la campagne de 1977 dans Berthier était de \$4,055.00. Cet objectif avait été fixé par l'Exécutif National du parti. Cependant, les partisans du P.Q. se sont montrés d'une extrême générosité envers leur parti en souscrivant la somme de \$5,447.50; ce qui est tout à fait remarquable dans un comté qui est durement touché par le chômage et on retrouve un taux fort élevé d'assistés sociaux. Cela est d'autant plus remarquable que le Parti Québécois n'accepte que les souscriptions des individus. On sait que, selon la politique du PQ, aucune compagnie ou personne morale ne peut souscrire au parti, contrairement aux autres formations politiques.

Beaucoup plus de souscripteurs

Non seulement la campagne de souscription a-t-elle été un succès par l'argent recueilli, elle l'a été aussi quant au nombre de souscripteurs qui y ont participé. En effet, l'année dernière, il y a eu 206 souscripteurs qui ont donné un montant de \$3,334.00, pour une moyenne de \$16.18 par souscripteur; cette année, ce nombre de souscripteurs est passé à 745, pour une somme de \$5,447.50 et une moyenne de \$7.31 par souscripteur. Les dirigeants du PQ-Berthier se disent fort satisfaits des résultats et ils voient dans ce mode de financement, une méthode de procéder vraiment populaire.

Les secteurs se sont surclassés

L'exécutif du Parti Québécois de Berthier ont tenu à souligner de façon particulière, les excellents résultats obtenus lors de la "Campagne 1977" dans les secteurs de Berthier, Brandon et celui de Lanoraie-Lavaltrie. Dans ces secteurs, on s'est surpassé tant sur le plan "nombre" que sur celui du "montant" recueilli; ceci à la plus grande joie de l'exécutif et du député Mercier.

Nouveaux membres

Parallèlement à la Campagne de Financement 1977, l'Association du PQ-Berthier a accueilli un grand nombre de nouveaux membres. Il faut signaler qu'au début de la campagne, le PQ-Berthier comptait 1,500 membres en règle alors que maintenant, il en compte 1,700.

Merci

L'Association du Parti Québécois de Berthier, par la voix de son président, M. Serge Vadnais et de son responsable de la campagne 1977, M. Gaétan Bonin, désire remercier les nombreux solliciteurs qui ont fourni un grand effort qui permet au parti de fonctionner démocratiquement. On veut également remercier tous les autres organisateurs qui ont travaillé à cette opération.

On veut aller à l'individu

Commentant les résultats de cette campagne, le député de Berthier, M. Jean-Guy Mercier s'est dit enchanté des résultats obtenus. Naturellement, les argents recueillis, de même que le nombre de souscripteurs étaient deux items dont M. Mercier est bien fier. Il disait "L'essentiel, c'est que ce soit les voteurs qui souscrivent au parti. Le grand nombre de gens qui ont apporté leur collaboration est pour nous un élément fort encourageant." Le député de Berthier poursuivait en ces termes: "Le PQ ne veut pas se sentir lié envers les commerçants, industriels ou

autres groupements. Le Parti Québécois veut aller à l'individu."

Tout le monde est heureux

En somme, tous les sympathisants de la cause Péquiste sont heureux des

résultats de cette campagne 1977 et on se remet à la tâche avec deux fois plus d'ardeur afin d'atteindre les buts qu'on s'est fixés. C'est ce qui ressort de cette conférence de presse au bureau du député de Berthier.

A Berthierville

Collecte de sang

Berthierville (J.P.P.) — Contrairement à ce qui avait été annoncé pour le mois de juillet, la collecte de sang, section Berthierville, se tiendra le lundi, 6 juin, de 15:00 heures à 21:00 heures, à la salle paroissiale de Berthierville. Cette collecte est

organisée par un groupe de dames bénévoles de Berthierville et on s'est fixé un objectif de 200 donneurs pour cette année.

Voici d'ailleurs la liste des membres du Comité pour la clinique, dans Berthierville:

Membres du comité de Berthierville lundi, le 6 juin 1977

Président de la section

M. Benoit Denis
Croix-Rouge de Berthierville
670 St-Viateur
Berthierville
836-4728

Comité des donneurs de sang

M. Jacques Lachance
203 rang des Cascades
Berthierville
JOK 1A0

Comité des bénévoles

Mme Yvette Gadoury
291 du Collège
Berthierville
836-4581

Comité des téléphonistes

Mlle Micheline Giroux
1831 Grande Côte
Berthierville.

Secrétaire de la section

Mme Graziella Daviault
241 du Collège
Berthierville
836-4796

Comité de Transport

M. Viateur Harnois
731 Rivière Bayonne Nord
Berthierville
836-2533

Publicité

M. Marcel Belhumeur
731 St-Viateur
Berthierville
836-4398

Montage & démontage

M. Paul Côté
460 Berthier Nord
Berthierville
836-4331
Montréal, le 26 avril 1977

Service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge canadienne
3131 est, rue Sherbrooke, Montréal. H1W 1B2 527-1501

Collecte de sang — Section Berthierville
"Protection civile"

Date: lundi, le 6 juin 1977

Heure d'arrivée: 14heures

Heures de collecte: 15 heures à 21 heures

Endroit: Salle paroissiale 731 rue Montcalm, Berthierville.

Bénévoles: Groupe de dames de Berthierville.

Objectif: 200 donneurs

Janvier '76 — 171 donneurs

Avril '76 — 218 donneurs

Janvier '77 — 221 donneurs

Mme Simone Valois
Organisatrice de cliniques
Région ouest du Québec.

COMINES— Dans le nord de la France, Daniel Vercamer, pompier bénévole, était toujours le premier rendu sur les lieux des sinistres. Et pour cause! Il vient de reconnaître avoir allumé trois incendies, en avoir raté trois autres et avoir sonné une quinzaine de fausses alarmes. Il aimait tellement le crépitemment des flammes et le son strident des sirènes qu'il avait enregistré ces bruits sur son magnétophone afin de pouvoir les réentendre à loisir. . . Autre histoire de pompiers non moins bizarre: celle de Marion Sims, de Détroit, qui, après avoir risqué sa vie au cours d'un incendie, a appris sur son lit d'hôpital que, par mesure d'économie, la ville de Détroit le remerciait de ses services. . .

Dans le comté de Berthier

\$3,352,840 pour les routes

Berthierville (J.P.P.) — Le gouvernement du Parti Québécois a accordé des montants de \$3,352,840 pour divers travaux de routes, dans le comté de Berthier. C'est ce que nous faisons savoir le député de Berthier à l'Assemblée Nationale, M. Jean-Guy Mercier, lors d'une récente rencontre à son bureau de Berthierville.

Travaux

La route 347 (Saint-Norbert) se voit octroyer \$1,508,540 pour sa réfection et de ce montant, \$455,780 servira à recouvrir certaines rues de la municipalité de Saint-Norbert de béton bitumineux. En entier, cette subvention globale servira à améliorer le système routier sur une distance de 5.2 milles.

On affectera la somme de \$46,600 à la route 337, dans la municipalité de Sainte-Béatrix.

\$60,500 serviront à rehausser le chemin frontal du rang Nord à Saint-Barthélemy.

Pour la rénovation du chemin côté sud du Ruisseau Bonaventure, on y a affecté un montant de \$285,000; ceci dans la municipalité de Saint-Norbert.

Sur la route 348, à la hauteur de Sainte-Mélanie, des travaux de ponts nécessiteront des déboursés de \$350,000.

Dans le comté de Berthier, on apposera du pavage économique pour un montant de \$300,000.

En excédent de ces travaux, on posera des "couches d'usure" sur la route 131, à Sainte-Emilie, pour une distance de 6.5 milles.

Les travaux de la 347 entre Saint-Norbert et Sainte-Geneviève de Berthier auront une couverture de 7.7 milles. Par la suite, on remarque des travaux sur la route 158, qui est la route menant à la Traverse Saint-Ignace-Sorel; ceci sur un trajet de 2.7 milles. Cela revient donc à dire que la ville de Berthierville se fera paver une rue "à peu de frais". A cette fin, on consacrera \$200,000.

RIEN NE VAUT
LES PETITES
ANNONCES DE

836-6210

LE COURRIER DE
BERTHIER

Les Cultures Boréales Inc.

Pépinière ornementale,
27 rang St-François,
Lanoraie.

Vendons des arbres,
des arbustes,
des haies,
des fleurs vivaces,

des fleurs annuelles, des produits chimiques, des engrais, des arbres fruitiers: des cerisiers, des pommiers, des pruniers, des vignes, des poiriers, des magnolias (arbre à fleurs), des épinettes bleues. Service de conseils horticoles gratuits. Nous avons en inventaire plus de 250 variétés de plantes.

Tél.: 887-2707

Résidence téléphone 835-7694.

Au bureau téléphone 835-5257.

Luc Therrien Enr.

entrepreneur électricien,
industriel, commercial, résidentiel,
accessoires électriques et
chauffage électrique.

St-Charles de Mandeville.

Éditorial

Nous vous souhaitons la persévérance

Deux nouveaux conseillers siégeront désormais à la table du conseil de la Ville de Berthierville. Il s'agit de Messieurs Guy Fafard et Claude Brunelle. On se souviendra que des deux nominations avaient dû être faites suite aux démissions des ex-conseillers Claude Dulac et Adrien Lavallée, qui avaient laissé leurs postes avant la fin de leur terme.

On sait qu'il n'est pas toujours facile de décider pour une population et d'en faire son bonheur en même temps. On sait également que l'on ne peut plaire à tout le monde et que, si nous occupons une fonction publique, on sera inévitablement sujet à la critique.

Cependant, il convient d'ajouter qu'à Berthierville, comme dans plusieurs autres endroits environnants, le rôle du conseiller n'est pas de tout repos et une des raisons principales de cette difficulté "à siéger" est qu'on change d'idée tellement souvent sur des règlements qu'il vient un temps où on ne sait vraiment plus où donner de la tête.

Un exemple de cela est le plan d'urbanisme qu'on se plaît à modifier et à "oublier" fréquemment. Cela est difficilement explicable et, si ce plan est tellement mauvais et inadéquat pour Berthierville, qu'on le change tout simplement afin d'adopter des règlements qui, une fois

pour toutes, dureront... Ce n'est sûrement pas la seule raison qui poussent certaines personnes du domaine public à "tout laisser tomber" mais elle n'y est pas étrangère. MM. Fafard et Brunelle, nous ne pouvons que vous souhaiter la persévérance dans vos nouvelles fonctions. Il ne sera pas facile de siéger à la table du conseil de la Ville de Berthierville, plus spécialement dans les conditions présentes où la situation économique et celle de l'emploi est en bien mauvaise posture. Dans un cas semblable, on est beaucoup plus sujet à être critiqué et les demandes se font plus nombreuses de la part des citoyens de la municipalité. Quant tout va bien, on n'entend parler de rien mais quand c'est le contraire qui se produit, bien souvent les questions se font plus nombreuses et on exige des réponses qui ne sont pas toujours faciles à donner.

Tout en vous félicitant de vos nominations MM. Fafard et Brunelle, nous vous souhaitons la persévérance et croyons que vous saurez défendre vos opinions à la table du conseil municipal, même au risque de la critique de vos confrères ou de vos concitoyens, tout ceci avec la sagesse d'être ferme mais, également... juste.

JEAN-PAUL PLANTE

Chez les Berthelais

Par Jean-Paul Plante

Nous avons vu quelques photos de nos policiers municipaux de Berthierville, récemment, photos qui se passent de commentaires tellement elles parlent d'elles-mêmes. Nous avons été à même de constater que le rôle de policier, ce n'est pas toujours drôle... Hein Claude, Bernard, Serge, ...?

Parlant photos

Toujours dans le domaine de la photo, que diable faisait le confrère Pierre Beaulac dans les cellules de la Sûreté municipale, supplantant le sergent Jolette de le "libérer"? Pierre, on paie toujours pour les bêtises que l'on fait et si tu t'es ramassé "au cachot" ce doit être que tu le méritais...

Délégation

Lors de la dernière assemblée du conseil de Berthierville, la délégation du quartier numéro 5 était nombreuse et ces gens voulaient un échevin "de leur bout" pour les représenter. On sait qu'à l'assemblée précédente, on avait laissé entendre que ce n'était pas absolument nécessaire que ce soit un citoyen du quartier 5 qui siège mais les résidents de ce quartier ne l'entendaient pas ainsi...

Qui est le père?

Un auxiliaire social s'occupe d'une abandonnée par son mari depuis dix ans:

— Mais qui est donc le père de tous ces jeunes enfants?

— Mon mari, naturellement.

— Mais je croyais qu'il vous avait laissée il y a dix ans?

— Bien sûr, bien sûr. Mais il revient de temps en temps pour s'excuser!

Pour une simple robe

Madame veut une robe de soie que monsieur lui refuse. Elle:

— Tu verras, tu me feras mourir et mon enterrement te coûtera plus cher que cette robe:

— Je ne dis pas non, ma chère, mais au moins, ce sera fini après!

Un assidu

Un assidu des séances du conseil de Ville de Berthierville, c'est l'ami Bertrand Lessard. Il est toujours présent et cette présence se fait parfois sentir par les questions qu'il pose à "ses" représentants. Lâche pas Bert!

Bonne fête "Tit-Jacques"

La semaine dernière c'était l'anniversaire de naissance de notre journaliste à Saint-Gabriel, Jacques Audet. Combien de printemps? Pas possible de le savoir pour l'instant mais ça viendra... De toute façon, il a sûrement vieilli d'un an et nous en profitons pour lui en souhaiter "toute une", et de toujours conserver son air de jeunesse que Louise (sa tendre moitié) admire tellement.

Il ne semble pas aimer les chiens

De la façon dont s'est prononcé le maire Lafontaine sur le règlement savoir combien de chien(s) on pourrait garder chez soi, à Berthierville, il est évident que, même si cet animal est "supposément" le meilleur ami de l'homme, le maire, lui, le considère tout autrement et que, pour lui, un seul chien serait bien suffisant.

Beau succès

Beau succès que cette inspection du Corps Cadets Alexandre de Berthier. Félicitations à tous ces jeunes qui assureront une relève de qualité dans un esprit bien discipliné. Vous nous démontrez que, la discipline, même de nos jours, a toujours sa place.

Vous reviendrez! (Coin du Newfie, p. 68)

La femme Newfie qui voulait passer ses examens pour conduire la voiture se fait demander par l'examineur:

— Si l'eau du radiateur se met à bouillir, que doit-on faire?

— On y met les patates.

— Très bien, réplique l'examineur. Vous reviendrez lorsqu'elles seront cuites.

FERMETURE DE LA
V.N. KNITTING...

C'EST ENCORE MIEUX
QUE LE CHÔMAGE!...



Fondé en 1931, le Courrier de Berthier est édité et imprimé par l'Imprimerie Gagné Ltee à St-Justin, Cte de Maskinongé.

Bureaux à Berthier, 285 Lafayette
C.P. 698, tél.: 836-6210.
À St-Justin, tél.: 227-2212

Président: J.-Ernest Gagné
Sec.-Trésorier: Claude Gagné

Directeur: Jean-Pierre Gagné
Rédacteur en chef: Jean-Paul Plante
Rédacteur sportif: Michel Deschênes
Expansion et correspondants: Claude Gagné

Publicitaire: Jean-Guy Hubert

Monique Brullemans (cabinets spéciaux)

LE COURRIER DE
BERTHIER

de l'Echo de Louiseville

Tarifs
d'abonnement:

Canada 6 mois \$ 6.00
..... 12 mois \$12.00
Camelots: à la semaine..... \$ 0.25
Un an: \$12.00
6 mois: \$ 6.00
Autres pays: un an..... \$17.00

PAROISSES

NOMS

TELS.:

Lanoraie
St-Charles-de-
Mandeville
St-Ignace
St-Norbert
St-Cuthbert
St-Gabriel
St-Damien

Fernande Ducharme
Mme Pierrette Bergeron
Mme Claire Desrochers
Mme Janine Lapointe
Marjolaine Houle
Louise Audet
Murielle Lavallée

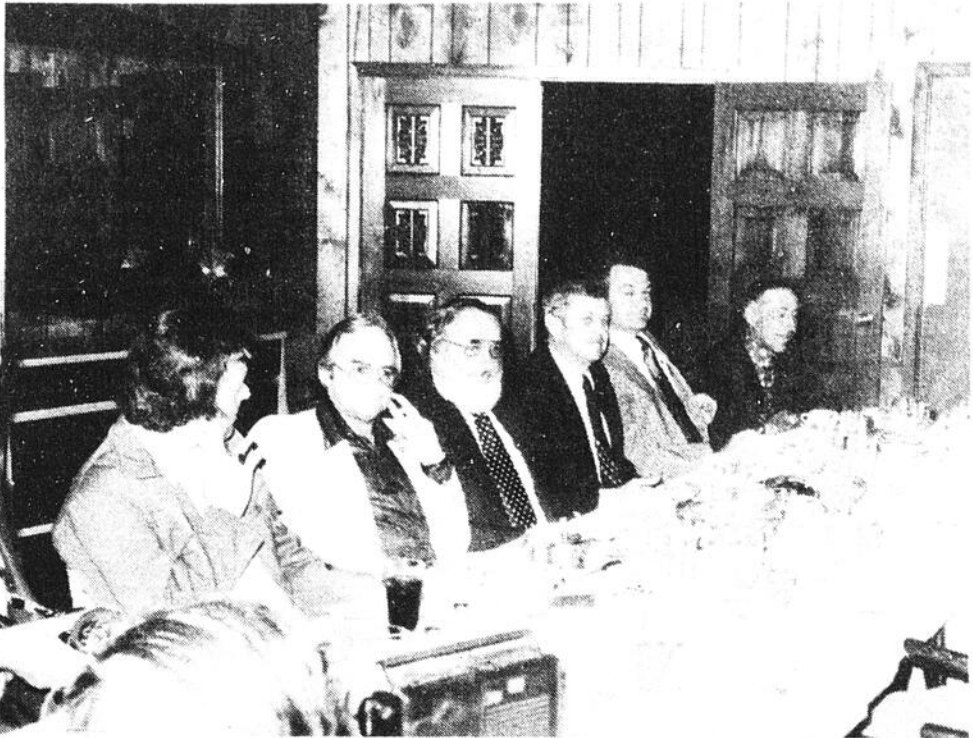
887-2733
835-5551
836-3302
836-4726
836-3810
836-4580
835-7566

Enregistrement no 0645
Courrier de la deuxième classe
Dépôt légal — Bibliothèque
Nationale du Québec

Au Dîner d'Affaires de Berthierville

"Faire définir par les gens ce qu'ils veulent"

(M. Paulin Dumas)



Une partie des convives qui assistaient au dernier dîner d'Affaires, qui se tient mensuellement et qui suscite toujours beaucoup d'intérêt.

PHOTO J.P.P.

Berthierville (J.P.P.) M. Paulin Dumas, directeur régional du Conseil Régional de Développement Lanaudière, était le conférencier invité au dîner d'Affaires mensuel qui se tenait mercredi dernier au Berthelet de Berthierville. M. Dumas a présenté un montage audio-visuel sur la région Lanaudière et il a, par la suite, répondu aux questions de l'auditoire.

S'il a des membres

M. Dumas a tout d'abord expliqué ce en quoi consistait le Conseil Régional de Développement Lanaudière. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif qui vit s'il a des membres". Le champ de travail du C.R.D.L. consiste à planifier le développement régional de la région Lanaudière qui englobe les comtés de Montcalm, Joliette, Berthier et l'Assomption.

Au conseil d'administration, on retrouve sept membres plus un président.

Expo-profit

Les actions que peut prendre le C.R.D.L. dans le développement local et régional peuvent être multiples.

Présentement, dans le secteur industriel, on est à bâtir un fichier industriel et on est à travailler à la réalisation d'une "expo-profit" qui fera connaître les produits fabriqués par différents industriels de la région.

Ceci permettra, ou du moins, donnera l'occasion, à de petites entreprises, de recueillir certains débouchés sur le champ de l'industrie plus grosse car,

comme le disait M. Dumas: "Plusieurs grandes entreprises vont chercher ailleurs des pièces d'équipement que l'on peut fabriquer ici, tout simplement parce qu'elles ignorent que cela se fait tout près de chez-nous." "Cette "expo-profit" fournira l'occasion d'une rencontre entre la grande, la moyenne et la petite entreprise."

Faire définir ce que les gens veulent

Le C.R.D.L. a aussi comme rôle d'identifier le potentiel de la région dans les domaines agricole, touristique, commercial et industriel. On travaille présentement sur des projets agro-alimentaires, industriels et autres. Les activités du C.R.D.L. sont axées sur la concertation. "Les gens impliqués doivent participer. Il faut faire définir par les gens ce qu'ils veulent", de dire M. Dumas, car ce sont les gens qui vivent les problèmes locaux.

Qui fait partie du C.R.D.L.

Ceux qui peuvent faire partie du C.R.D.L. se divisent en trois groupes. Il y a tout d'abord le groupe numéro un composé des corps publics, tous les conseils municipaux locaux, les Commissions Scolaires, les C.E.G.E.P., ainsi que les conseils de comtés. Dans le groupe 2, on retrouve les entreprises privées, commerçants, industriels et les corporations et dans le troisième groupe, il y a les associations socio-économiques, les Chambres de Commerce et toutes les associations sans but lucratif.

Recommandations

Un des convives à ce dîner, M. Paul-Emile Lavallée, maire de Sainte-Geneviève de Berthier a, entre autres choses, recommandé que l'on fasse la promotion sur l'attrait touristique des Iles. De plus, M. Lavallée a tenu à informer ceux qui étaient présents ainsi que M. Dumas que, dans le montage présenté, il devrait s'inscrire les avantages pour les industriels à venir s'installer à Sainte-Geneviève de Berthier "où le sol est propice à la venue d'industries."

Connaitre les projets

M. Dumas a précisé que, des groupements d'affaires, comme celui qu'il avait devant lui, était extrêmement important à l'essor économique d'une municipalité. Dans le domaine industriel, M. Dumas déclarait que "certains groupes auraient intérêt à travailler en collaboration avec le C.R.D.L. car, ce dont le C.R.D.L. a besoin, ce sont des gens, des groupes, comme le vôtre de ce midi."

"Un des rôles les plus importants du C.R.D.L. est de connaître les projets et d'aider à ce qu'ils prennent forme", disait-il. Egalement du côté industriel, le C.R.D.L. peut faire les actions qui permettent le développement de l'entreprise en place, et, selon M. Dumas, l'Expo-profit sera une excellente occasion d'expansion pour cette industrie. Le C.R.D.L. a fait valoir cette idée d'Expo-profit et elle a fait son chemin.



On jette un coup d'oeil sur le programme du Conseil Régional de Développement Lanaudière; ceci avant la conférence donnée au dîner d'Affaires mensuel qui se tient au Berthelet de Berthierville. Nous voyons sur cette photo M. Paulin Dumas; directeur régional du C.R.D.L. ainsi que M. Fernand Giroux; président du dîner de mercredi dernier.

PHOTO J.P.P.

Diverses suggestions

Parmi les suggestions qui ont été retenues lors de ce dîner d'affaires, il y a celle d'un Commissaire Industriel pour la région de Berthier. On croit, qu'à ce niveau, la Ville de Berthierville possède une Commission Industrielle qui "fonctionne plus ou moins", selon les dires de certaines personnes dans la salle où se tenait cette réunion mensuelle. On envisageait la possibilité de subventions gouvernementales qui pourraient aider à mettre sur pied un Commissariat Industriel.

Aider l'industrie en place

Une remarque qui a été faite, à l'issue de ce dîner est "qu'il faudrait aider l'industrie en place car la Ville se soucie très peu d'elle". Selon certains commentateurs, on cherche trop souvent à amener de nouvelles industries qui, parfois, coûtent très cher et qui disparaissent rapidement.

En somme, ces dîners d'Affaires sont une excellente occasion de trouver des solutions à de nombreux problèmes qui existent et, jusqu'à date, les conférenciers qui ont été invités se sont avérés des plus intéressants.

Rappelons que le président de ce dîner était M. Fernand Giroux du Centre Commercial Berthierville.

Prochain dîner: 22 juin

Le prochain dîner d'Affaires aura lieu le 22 juin et il sera sous la présidence de M. Roger Morissette.

Frais de griefs et frais de procureurs

La Ville n'est pas obligée de payer

Berthierville (J.P.P.) — Lors de la dernière assemblée régulière du conseil de la Ville de Berthierville, on a fait lecture d'une lettre de Sylvestre, Lacroix & Pouliot, avocats procureurs, lettre répondant à une demande des autorités municipales à savoir si la Ville devait payer les frais encourus par la Fraternité des policiers de Berthierville ainsi que son directeur, M. Henri-Paul Laplante, lors de cette désordinaire histoire de "refus de signer" les chèques à laquelle était impliquée le maire de la Ville, le docteur Ulysse Laferrière.

Pas obligé

Selon la réponse que les avocats procureurs font à la Ville de Berthierville, les demandes des policiers et de M. Laplante étaient justifiées. La Ville de Berthierville l'a reconnu puisqu'elle a obéi en signant les chèques de temps supplémentaire des agents Cayer et Hatin et le chèque

de paie du Directeur du Service de la Police.

C'était des obligations auxquelles elle était assujettie, et elle les a respectées.

Par contre, selon la lettre, il n'y a pas lieu pour la Ville de rembourser les honoraires et autres frais que M. Laplante et le syndicat ont encourus. Ces derniers étaient libres d'agir comme ils le voulaient. Ils n'avaient pas besoin de téléphoner à des conseillers techniques ou à des avocats, c'était leur droit de le faire cependant, mais ils le faisaient à leurs propres frais. Selon Mes Sylvestre, Lacroix & Pouliot, la Ville ne peut avoir aucun contrôle sur les dépenses qu'ont effectuées le Directeur Laplante et le syndicat. Ils auraient pu aller voir deux, trois ou quatre avocats et présenter une facture de \$1,000. Donc, selon ces avocats procureurs, la Ville n'est pas obligée de payer la "note" de M. Laplante et du syndicat de la Fraternité des Policiers.

Être en forme...
une affaire
de coeur!



En forme...pour mieux vivre!

BUR.: 836-6618

COUP DE POUCE JEUNESSE

En collaboration avec le Centre de main d'oeuvre du Canada

Pauline St-Martin
CONSEILLER COMMUNAUTAIRE

Disponible pour jeunes de 18-25 ans à la recherche!

584 MONTCALM
HOTEL DE VILLE
3e Etage

BERTHIERVILLE P.Q.

Berthelais, le C.P.E.U. vous dit:

"Embellir pour mieux y vivre"

Le C.P.E.U. (Comité de Planification à l'Environnement et l'Urbanisme) dans Berthier, avec la collaboration des gouvernements provincial et municipal, lance son mot d'ordre "Embellir pour y mieux vivre".

A mesure que les villes empiètent sur la campagne, il devient de plus en plus impérieux de protéger les beautés naturelles des lieux propices au repos, car il apparaît que les masses vertes et plantées agissent comme une succession de filtres et d'écrans vis-à-vis des gaz, des poussières ou des microbes, et qu'elles favorisent la détente physique et psychique.

Les Berthelais ont le bonheur de posséder des centres de verdure extraordinaires et variés, que nous empruntons nous aussi: parc face à l'église, promenade sur la rue de Frontenac, etc... etc..., et, très bientôt, nous l'espérons, Sainte-Geneviève de Berthier pourra offrir aux citoyens de Berthierville, une piste de bicyclettes le long de la Bayonne Nord, site enchanteur et à la portée de la main.

Pour se faire, il faudra y mettre du sien et je demande à tous mes concitoyens de vivre une vie de citoyen à part entière; conscient, libre, responsable et participant. Et pourquoi pas collaborer avec nous du C.P.E.U.? Vos idées valent les nôtres; il s'agit tout simplement de discuter, de dialoguer. Du côté urbanisme, un pas a été fait car Sainte-Geneviève de Berthier est à étudier la possibilité d'élaborer un plan d'urbanisme pour rejoindre Berthierville.

Encore là, faudra comprendre que Berthier ne peut et ne pourra toujours accepter que l'on vienne en campagne pour son mieux-être sans que cette dernière planifie, afin de préserver ses terres arables et surtout, d'éviter de perturber ses services.

Combien de municipalités ont grandi sans



Le maire de Sainte-Geneviève de Berthier: M. Paul-Emile Lavallée "Embellir pour mieux y vivre"

penser au lendemain, à tel point que la construction aboutisse à un entassement et à un enchevêtrement épouvantable?

On ne sait toutefois pas encore à quel moment le règlement pourra être mis en application car, auparavant, il devra recevoir votre approbation. En attendant, nous vous demandons de bien faire attention à votre coin de terre et surtout, vos représentants vous demandent votre coopération et collaboration, non pas aveugle, mais franche.

EMBEILLIR POUR MIEUX Y VIVRE

Le président,
Raymond Ducharme

La S.A.Q. achètera-t-elle des équipements de Melchers?

Berthierville (J.P.P.) Selon un article paru dans le quotidien Le Devoir du 19 mai, le gouvernement du Québec songerait à se porter acquéreur d'une partie des équipements de la distillerie Melchers de Berthierville, distillerie qui a déclaré faillite.

C'est ce que révélait le ministre des Finances du Québec, M. Jacques Parizeau, lors de l'étude des crédits de son ministère. "A la distillerie Melchers, il y a un équipement technique

et des éléments de premier ordre. Actuellement, il s'agit donc de déterminer si l'entreprise privée va remettre sur pied cette usine ou si le gouvernement, par l'entremise de la Société des Alcools, va acheter une partie des équipements", a déclaré M. Parizeau, en réponse à une question du député de Verchères, Jean-Pierre Charbonneau.

Selon le ministre des Finances, la SAQ a décidé, il y a quelques semaines, de ralentir son rythme d'investissement afin d'avoir les

fonds nécessaires pour compléter la transaction si le gouvernement en a décidé ainsi.

Depuis le 10 mars

Quant au titre Melchers, les Bourses de Montréal et Toronto ont suspendu toute transaction depuis le 10 mars. Ses difficultés, connues depuis plusieurs mois, sont devenues critiques alors qu'elle échouait dans sa tentative de se départir de sa filiale au Mani-

toba, le Canada's Manitoba Distillers.

La distillerie de Berthierville avait une valeur aux livres de \$2.4 millions.

Intégration verticale

De son côté, le président-directeur général de la S.A.Q., M. Jacques Desmeules, a déclaré que l'acquisition d'une partie des équipements de Melchers permettrait à la société d'Etat de compléter son intégration verticale.

Dans tout le processus, la S.A.Q. n'est absente qu'au niveau de la distillation puisqu'elle se charge déjà de l'entreposage, de l'embouteillage et de la mise en marché.

M. Parizeau a d'autre part révélé que le transfert de la société d'Etat du ministère des Finances au ministère de l'Industrie et du Commerce se fera vraisemblablement à l'automne.

On s'affilie au CRIL

Wouff! Wouff!

Marche par là, pitou! Les chiens ont été discutés à l'assemblée du 9 mai, à Berthierville.

En effet, des plaintes ont été reçues à l'effet que plusieurs chiens sont gardés dans une même cour, ce qui cause des

ennuis aux voisins. Le règlement actuellement en vigueur ne délimite pas le nombre de chiens qu'une personne peut posséder. Il suffirait d'en fixer un nombre et cela revient aux membres du conseil.

Cette discussion a été "mordante" et le conseiller Gaston Sagala disait: "Le monde veut vendre leur

maison; c'est effrayant ces chiens-là!" Il poursuivait en ces termes: "Un chien, c'est assez!" On a passé un avis de motion et on prendra le vote lorsqu'on sera six échelons. Cependant, on peut penser immédiatement que les membres du conseil décideront pour un ou deux chiens... pas plus...

Pour des fins de loisirs

Le député Mercier dispose de \$17,000.

Berthierville (J.P.P.) Si vous faites partie d'une association de loisirs ou d'un organisme communautaire de loisirs; incluant des associations comme l'Age d'Or, la Chambre de Commerce, les clubs de ski de fond etc..., vous avez peut-être une chance de décrocher une partie des \$17,000, dont dispose actuellement le député de Berthier à l'Assemblée Nationale, M. Jean-Guy Mercier.

A la discrétion du député

Ce montant de \$17,000, a été octroyé au député de chaque comté et celui-ci en disposera à sa discrétion, toujours dans le domaine des loisirs. Cette formule évitera d'analyser environ 7,000 dossiers.

Pour ce qui est du comté de Berthier, le député Mercier entend se faire aider par le Conseil Régional des Loisirs Lanaudière afin de déterminer, de la façon la plus équitable, à qui seront versées les subventions.

Tous les organismes qui désireraient faire une demande d'aide devraient se prévaloir de ce droit le plus tôt possible car on a jusqu'au 17 juillet pour remettre les demandes au Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

Lettres aux municipalités

D'ailleurs, des lettres ont été adressées aux municipalités, invitant celles-ci à formuler leurs demandes dans ce domaine. Pour se faire, on devra s'inspirer des mêmes principes que recommande le ministre Charron, à savoir: favoriser la santé des gens, qu'il y ait un facteur de participation

et finalement, ces demandes doivent nécessairement favoriser la création d'emplois.

Donc, si vous remplissez ces critères, allez-y et faites vos demandes car le député du comté de Berthier a... \$17,000... pour vous.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
La Ville de Berthierville.
Comté de Berthier, Qué.
Aux contribuables
de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE: —

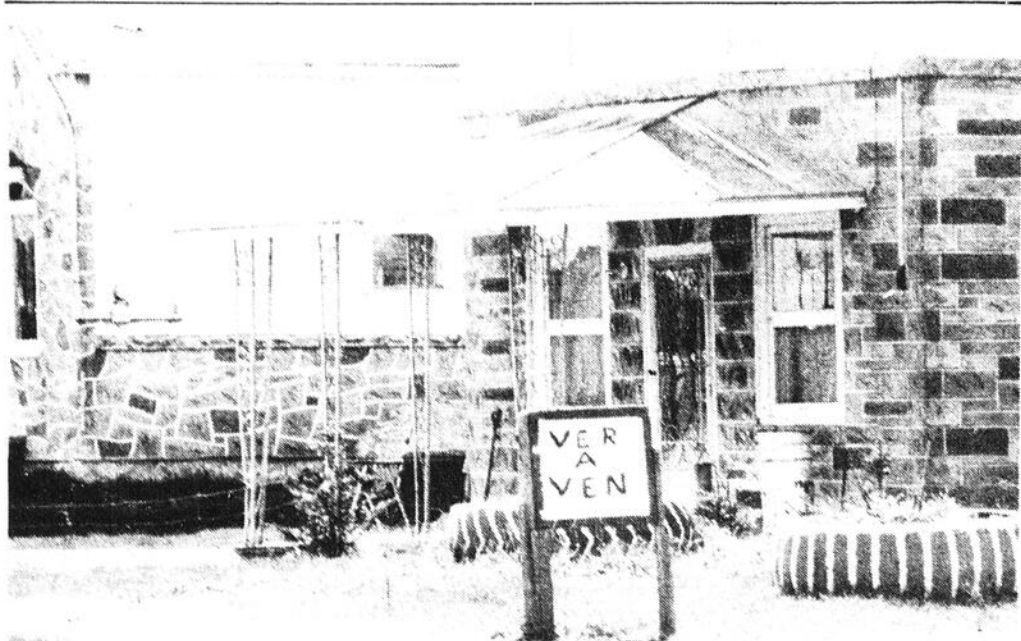
le Conseil Municipal à son Assemblée Générale, a passé et adopté son règlement No. 533, intitulé: —

"Règlement amendant le règlement No. 528 des règlements de cette Ville, relativement à la taxe de vidanges à être chargée à certains commerces et industries."

AVIS PUBLIC est aussi donné, que le dit règlement No. 533 est présentement déposé au bureau du secrétaire-trésorier en l'Hôtel de Ville, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 9 heures à 17 heures.

DONNÉ à Berthierville ce onzième jour de mai mil neuf cent soixante-dix-sept.

René Bayeur, o.m.a.
Secrétaire-Trésorier



Y'a du Français dans l'air!

Si jamais vous pêchez un seul poisson avec cette nouvelle sorte de "vers", n'allez surtout pas raconter cela à vos amis car ils croiront que c'est une histoire de pêcheur. Au fait, sont-ils à ven... vent... avant... ou tout simplement à vendre?

Le Français, qu'est qu'on en fait?

Photo J.P.P.

Ronde policière

par Jean-Paul Plante

Ford vs GMC

Une collision impliquant deux voitures a résulté en des dommages se situant entre \$100 et \$200 pour chacun des véhicules.

Se sont "cognés": une Ford 1971, conduite par Mme Gracia Ethier, du 8119 rue Joliette à Lasalle et un GMC, au volant duquel se trouvait M. Jean-Claude Cournoyer du 122 Duhamel à Contrecoeur. Le GMC était également de l'année 1971. Le tout est survenu le 14 mai, à 11:25 heures, face au 1143 rang St-Michel à Saint-Ignace de Loyola.

Les constatations ont été faites par l'agent Jérôme Rouleau du poste de la SQ détachement de Berthierville.

Trois Chevrolet

Il y avait des Chevrolet dans cet accident!

Un tamponnement de trois voitures s'est produit le 15 mai, à 14:45 heures, face au 238 Grande Côte Ouest, à Lanoraie. Trois "Chevrolet" se sont frôlées d'un peu trop près.

M. Gaétan Caumartin du 1443 Vimont, à Montréal, en conduisait une de l'année 1975 et ses dommages varient entre \$200 et \$500.

La seconde avait M. Claude Masse comme conducteur. M. Masse demeure au 150 St-François à Lanoraie et sa Chevrolet 1966 a reçu des "bosses" pour un montant d'au-delà de \$500 et, finalement, la troisième Chevrolet à être impliquée dans cet accident, étant une 1972 et conduite par M. Dionis Lemire du 39, Louis-Joseph Pigeon à Repentigny. Cette dernière a été "bossée" pour plus de \$500. Les constatations furent faites par l'agent Allen Duncan du poste de la SQ, détachement de Berthier.

Perte de contrôle: plus de \$500 de dommages

Un conducteur a perdu le contrôle de sa voiture et les résultats sont des dommages de plus de \$500 à cette dernière.

Le tout survint le 18 mai, à 20:15 heures, dans le rang Pointe du Jour Sud, à Lavaltrie.

La voiture, de marque Mercury 1973, était conduite par M. Gilles Reid du 3185 Bossuet, à Montréal.

L'agent Yvon Laurin du poste de la SQ de Berthier est allé sur les lieux de l'accident.

Semaine calme

En ce qui a trait à la Sûreté Municipale de Berthierville, la semaine a été relativement calme en ce qui a trait aux accidents de la circulation. Les policiers n'ont pas eu à se déplacer pour des accrochages sérieux.

Bicyclettes et chiens

Le directeur de la Sûreté Municipale de Berthierville, M. Henri-Paul Laplante, nous demande de bien vouloir vous aviser que la vente des plaques pour bicyclettes et chiens se poursuit toujours et que, dans la mesure du possible, on désirerait terminer ce travail au cours du mois de mai. A cette fin, on fournira un service spécial le vendredi et samedi (27 et 28 mai) dans le but de donner un meilleur service à la population dans ce domaine. Donc, si vous ne vous êtes pas encore prévalus de vos plaques de bicyclettes et de chiens, faites-le le plus vite possible, c'est à vous d'abord que vous rendez service.

Province de Québec, Municipalité scolaire de Berthier D'Autraie.

AVIS PUBLIC

Pour la mise en candidature des commissaires d'écoles. AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, le 6ième jour de juin 1977, de midi à deux heures, au bureau du Secrétaire-Trésorier, Centre Administratif, 490, Avenue du Collège, Berthierville, aura lieu la mise en candidature en vue de l'élection des Commissaires d'écoles des quartiers suivants:

Quartier no 01: Municipalité de la Ville de Berthierville, comprenant la partie ouest.

Quartier no 02: Municipalité de la Ville de Berthierville, comprenant la partie centre.

Quartier no 08: Municipalité de St-Barthélemy, comprenant toute la municipalité.

Quartier no 11: Municipalité de St-Norbert, comprenant toute la municipalité.

et que le scrutin, s'il est nécessaire aura lieu lundi, le 13 juin 1977 aux quartiers concernés.

Donné à Berthierville,
ce 20ième jour de mai 1977.
Guy Durand,
directeur général.

Au Neuvième congrès annuel de l'Association des chefs de services d'incendies du Québec

On déléguera M. Pagé

Berthierville (J.P.P.) — Lors de la dernière assemblée du conseil de la Ville de Berthierville, on a fait lecture d'une lettre venant de l'association des Chefs de service d'incendie du Québec.

Cette lettre était adressée aux autorités municipales et on y faisait mention que le neuvième congrès annuel se tiendra à Trois-Rivières, à l'Auberge des Gouverneurs, les 12-13 et 14 et 15 juin prochain.

Cette année, les assises annuelles seront orientées sur le passé, le présent et le futur de l'Association, après une décennie d'existence.

M. Pagé

La discussion s'engagea à savoir si on allait déléguer quelqu'un. Après échanges d'idées, on décida de déléguer M. Claude Pagé, responsable du Service des incendies de Berthierville. L'an passé, on en avait délégué un pour ce congrès et ce fut profitable car on n'a connu des dommages que de l'ordre de \$50,000 à Berthierville, au cours de l'année.

M. Charles Bellehumeur a proposé de l'envoyer M. Pagé et de lui accorder \$300 pour ses dépenses durant ce congrès. De plus, M. Bellehumeur a proposé que l'on envoie une lettre de félicitations à M. Pagé pour son bon travail au cours de l'année, dans le domaine des incendies.

Programme Jeunesse Canada au Travail

On inspectera les résidences privées

Berthierville (J.P.P.) Toutes les résidences de Berthierville seront visitées prochainement par un groupe d'étudiants qui travailleront sur un projet Jeunesse Canada au Travail.

En effet, un projet, préparé par MM. Claude Pagé, directeur du service des incendies de la ville de Berthierville, et Yves Sylvestre, gérant municipal de la ville, a été accepté et une somme de \$7,860, a été octroyée pour que l'on puisse faire un travail préventif du côté des incendies.

Ce programme fournira de l'emploi à 5 étudiants, sur une période de 10 semaines.

Prévention des incendies

Durant ces 10 semaines, les étudiants passeront par les résidences pour y faire l'inspection (résidences privées), ainsi que pour fournir des informations contre les sinistres. On en profitera également pour vérifier les lieux de manière à savoir si on répond aux

normes minimales pour incendies. une protection contre les Au préalable, ces

Pour une réforme de l'assurance automobile

— En matière de dommages corporels, l'indemnisation universelle, certaine, meilleure et rapide de toutes les victimes;

— En matière de dommages matériels, l'indemnisation rapide et un meilleur contrôle de l'évaluation des dommages et de la réparation des voitures;

— Réduire le coût d'administration du régime;

— Favoriser les entreprises québécoises d'assurance;

— Rendre l'assurance accessible à tous;

— Diminuer la fréquence et la gravité des accidents.

Tels sont les objectifs visés par la réforme de

l'assurance automobile rendue publique par le ministre Lise Payette.

L'urgence de la situation rend nécessaire l'adoption rapide des mesures suivantes:

1) En matière de dommages corporels:

— Un régime d'assurance de base obligatoire sans égard à la responsabilité (no fault) offert par une entité publique;

— Un régime supplémentaire facultatif sans égard à la responsabilité (no fault) offert exclusivement par l'entreprise privée.

— La création d'une régie publique responsable de la mise en place et de

étudiants auront été renseignés, au moyen de cours, et ils seront bien préparés lorsqu'ils se présenteront chez-vous.

Réservez-leur un bon accueil car, c'est VOTRE protection qu'ils veulent et rien d'autre.

l'administration du régime de base (corporel).

2) En matière de dommages matériels:

— L'assurance-responsabilité obligatoire

— L'indemnisation directe par l'assureur

— Une corporation à participation obligatoire des assureurs qui opèrent des centres d'évaluation des dommages et de réparation des véhicules et un centre de distribution des risques.

3) La création d'une société de réassurance permettant aux assureurs constitués au Québec de pouvoir augmenter leur capacité de souscrire de nouveaux risques.

4) De nouvelles mesures concernant la sécurité routière portant sur la formation, la législation, la publicité et la surveillance routière.



Tandis que certains admirent le fleuve, d'autres "tendent" la ligne et "attendent" le poisson qui viendra...? De toute façon, c'est une excellente façon de se reposer. Bonne pêche...

Photo J.P.P.



Par un bel après-midi, quoi de mieux que d'aller relaxer quelque peu, tout en admirant le fleuve Saint-Laurent. C'est ce que fait ce couple, assis à la halte du gouvernement du Québec, face à la Pépinière forestière de Berthierville. La caméra s'est laissée tenter et elle a fait "clic".

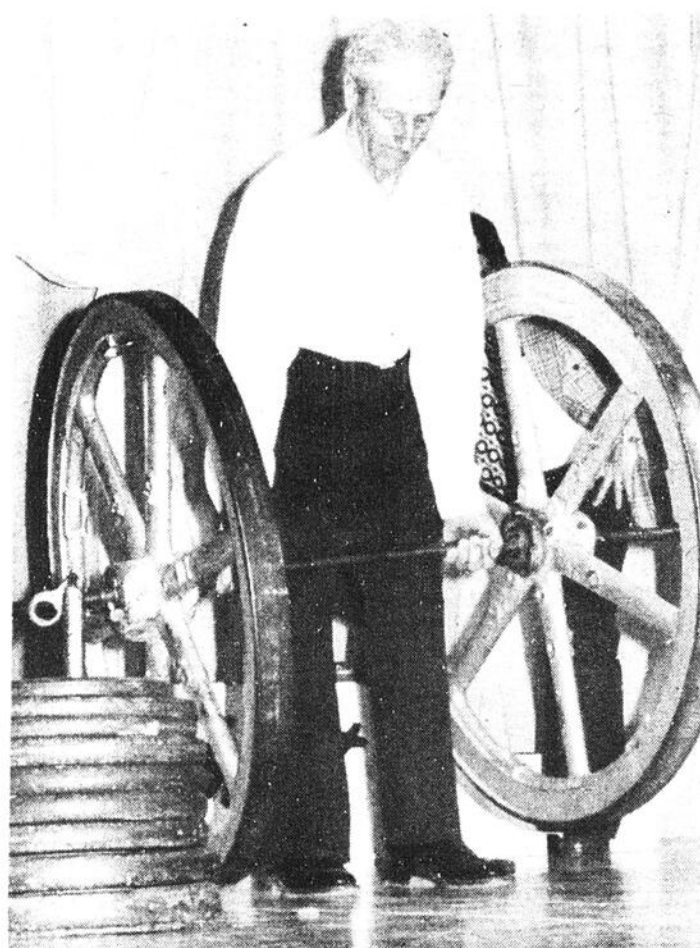
Photo J.P.P.

Sports

michel deschènes



Les grandes championnes au concours de Mlle Province de Québec. Au centre, on voit Jennifer Pace, Mlle Province de Québec 1977. Le concours s'est tenu à l'auditorium de la Polyvalente de Berthierville, samedi dernier, devant une salle comble. Photo J.P.P.



M. Donat Gaboury, un "jeune homme" de 69 ans, de Saint-Jean de Matha, a donné une démonstration de son savoir-faire. Il souleva ici un poids de 600 livres, avec lequel il a fait un tour sur lui-même. Il

faut le faire et surtout... à 69 ans. Il est considéré comme étant l'homme le plus fort du Québec, pour son âge et nous croyons qu'il mérite ce titre d'emblée.

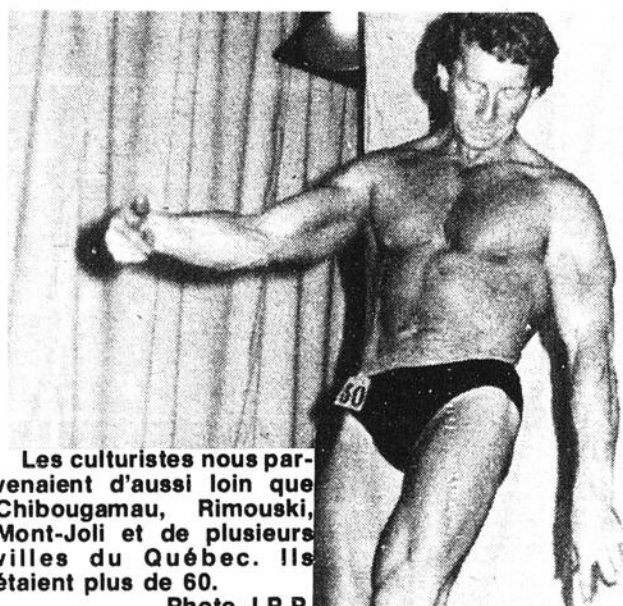
Photo J.P.P.

Anne-Marie Bellehumeur, une Berthelaise, s'est classée quatrième au concours de Mlle Province de Québec. Il ne fait aucun doute, qu'avec les progrès



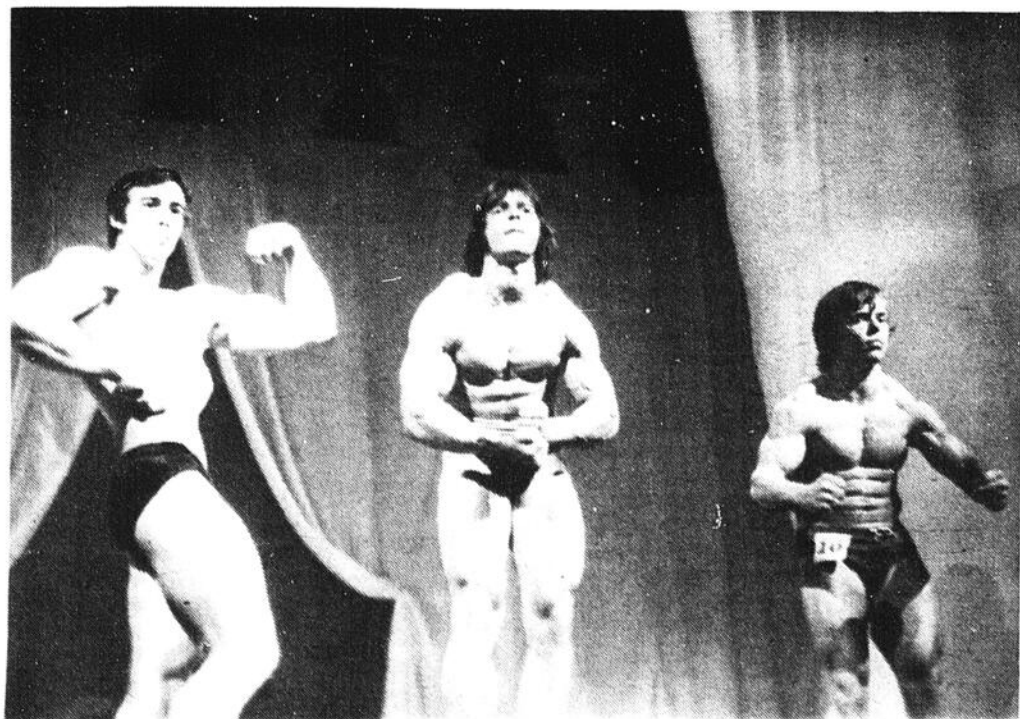
Ces culturistes sont de catégorie "Junior". Des physiques remarquables pour un âge relativement jeune.

Photo J.P.P.



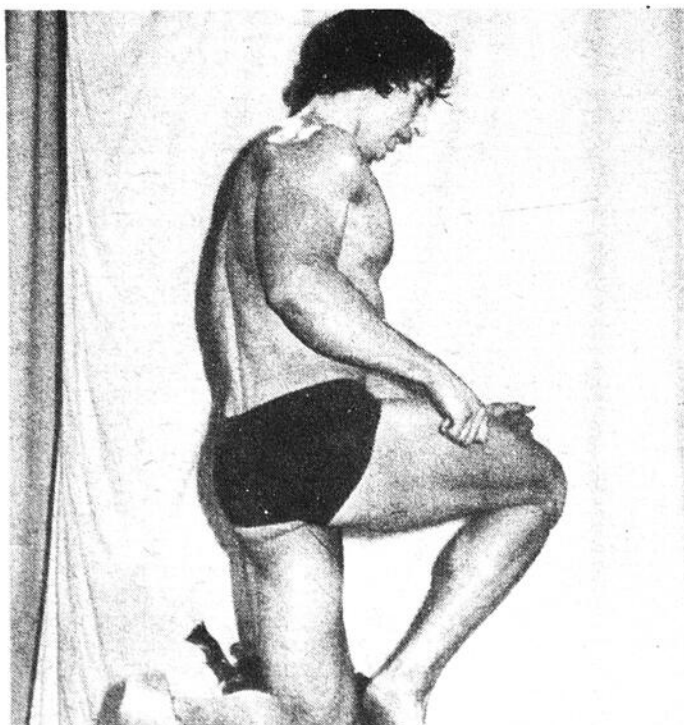
Les culturistes nous parvenaient d'aussi loin que Chibougamau, Rimouski, Mont-Joli et de plusieurs villes du Québec. Ils étaient plus de 60.

Photo J.P.P.



Jamais les Berthelais n'avaient vu "tant de muscles" dans une seule soirée. Ce fut vraiment une démonstration réussie à tous les points de vue.

Photo J.P.P.



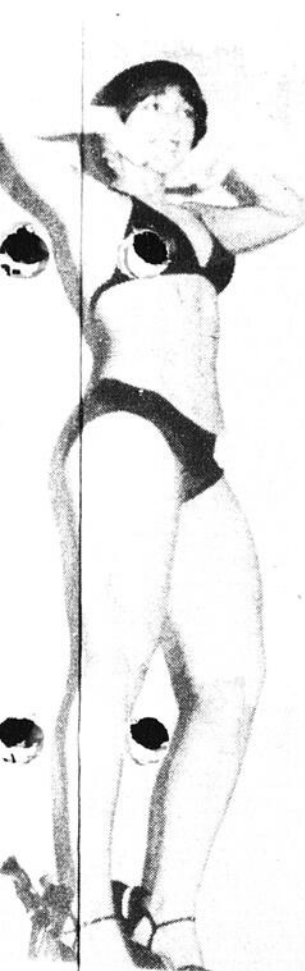
Pierre Legault, M. Canada, a donné une excellente démonstration de

poses physiques.

Photo J.P.P.

Un culturiste de la catégorie Junior; de jeunes hommes qui sont déjà dotés de belles muscula-

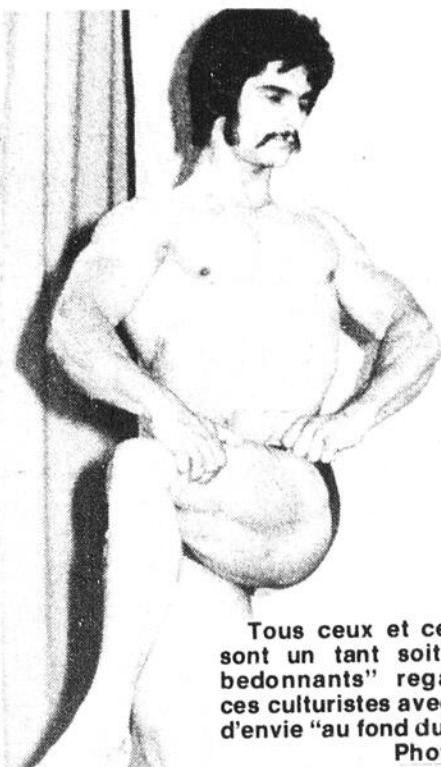
L'ELITE DE TOUT LE QUEBEC REUNI A BERTHIERVILLE



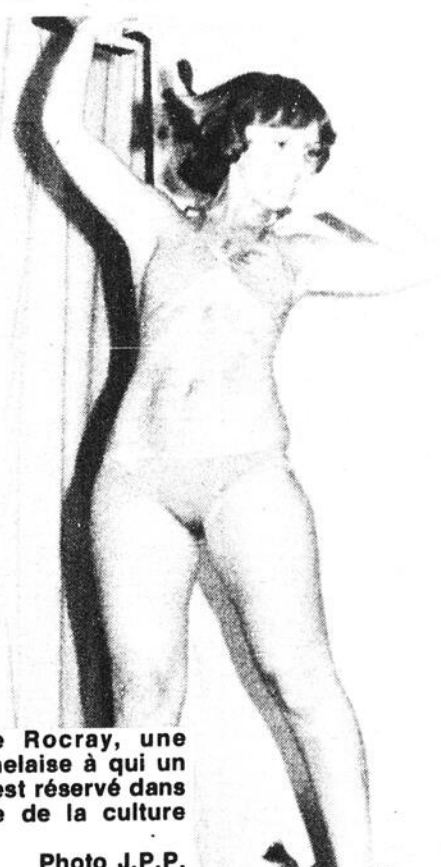
llehu-
elaise,
e au
ance
aucun
progrès

immenses accomplies par Anne-Marie ainsi que par son charme et sa grâce, le titre de Mlle Province de Québec ne tardera pas à être sien.

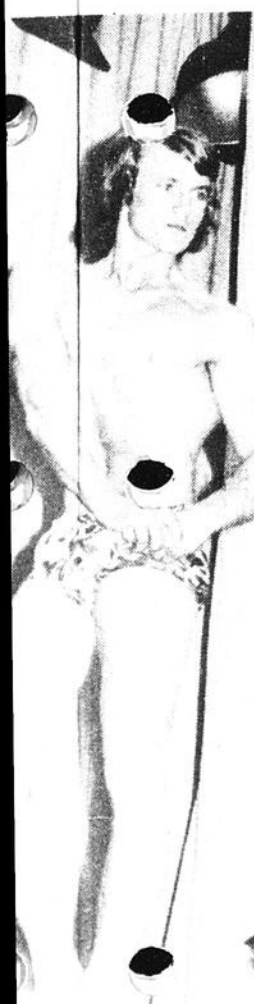
Photo J.P.P.



Tous ceux et celles qui sont un tant soit peu "bedonnants" regardaient ces culturistes avec un peu d'envie "au fond du coeur". Photo J.P.P.



Suzanne Rocray, une autre Berthelaise à qui un bel avenir est réservé dans le domaine de la culture physique. Photo J.P.P.



caté-
unes
déjà
cula-

tures et qui s'acheminent vers les plus hauts sommets dans le domaine. Photo J.P.P.



La musculature dorsale compte énormément pour les juges lors d'un tel concours. Photo J.P.P.

Le concours de M. et Mlle Province de Québec est maintenant chose du passé. Les athlètes sont venus de tous les coins de la province (Abitibi, Gaspésie, etc.) afin de remporter le titre de M. ou Mlle Province de Québec.

Les juges de ce concours étaient tous de la Fédération de Culture Physique Amateur du Québec. Ils s'agissaient de Messieurs Maurice Legault (président de la Fédération) Gilles Pommerleau et Jocelyn Pelletier (1er vice prés.)

Façon de procéder pour le jugement

Les juges accordaient des points pour les défauts physiques (colonne croche, boutons etc.) pour les proportions et enfin pour les poses. Les juges sont unanimes à dire qu'il est plus difficile de juger des femmes que des hommes. Les juges devaient choisir entre les 75 participants et participantes:

Chez les Juniors:
1er - 2e - 3e petite taille
1er - 2e - 3e taille moyenne
1er - 2e - 3e grande taille
(Toujours chez les Juniors)
1 Junior toute catégorie
1 Meilleur poseur
Chez les Séniors: 1er - 2e - 3e petite taille
1er - 2e - 3e taille moyenne
1er - 2e - 3e grande taille
1 Séniors toute catégorie
1 Meilleur poseur

Chez les femmes:
1ère - 2e - 3e toute catégorie
Meilleure poseuse
Pour arriver à un tel niveau de compétition, les culturistes doivent se sacrifier sur bien des points. Une nourriture saine et contrôlée, un entraînement sévère et régulier, additionné à un temps de sommeil adéquat sont les bases même de la santé et de la réussite en culture physique. On ne devient donc pas M. ou Mlle Province de Québec du jour au lendemain.

Donc félicitations à tous les gagnants et à tous les participants qui ont eu le courage de démontrer par leur physique le fruit de leurs efforts et ce, devant une salle remplie à craquer. Grand merci à la population de la région pour leur présence et leur grande participation qui ont fait de ce gala culturiste un grand succès qu'il serait bon de répéter. Qui sait: peut-être le Concours de M. Canada? Le Studio Bellehumeur n'a pas l'intention de s'asseoir sur ses lauriers.

M. Deschênes

(suite page 10)

Mlle Province de Québec			
Rang	No	points	noms
4	7	67	Anne-Marie Bellehumeur Studio Bellehumeur
3	3	68	Liette Daudelin Studio Vallé
2	4	70.5	Francine Gaulin Studi Caruso
1	6	78.5	Jennifer Pace Studio Caruso

Mlle Province de Québec:
Mlle Jennifer Pace
Meilleure poseuse:
Jennifer Pace

Junior petite taille			
rang	no	points	noms
4	1	81.5	Gaston Gagnon Studio Gilbert
3	11	85.5	Ricky Caruso Studio Caruso
2	3	97.5	Bernard Dendall Studio Caruso
1	10	98	Daniel St-Amour Studio M. Montréal

M. Province de Québec
Toute catégorie Junior:
Gerry Leewarden
Meilleur poseur Junior:
Gerry Leewarden

Junior moyenne taille			
rang	no	points	noms
4	15	85.5	Serge Moreau Studio M. Montréal
3	14	88	André Paré Studio Pelletier
2	24	95	Michel Perron Studio M. Montréal
1	13	97	Gerry Leewarden Studio Caruso

Junior grande taille			
Rang	no	points	noms
4	33	88	André Maillé Studio Chaudière
3	31	90	Pierre R. Lévesque Studio Vic Tany
2	30	94	Daniel Lambert Studio Maurice Legault
1	32	97.5	Michel Drovot Studio Caruso

Senior petite taille			
Rang	No	points	noms
4	43	88	Gilles Brissons Studio Gilles Brissons
3	40	89	André Bouchard Studio Maurice Legault
2	69	92	Carol Gagnon Arsène Lagrange
1	41	98	Centre de développement physique de St-Joseph de Beauce

M. Province de Québec
Toute catégorie Senior:
Raymond Sansoucy
Meilleur poseur:
Arsène Lagrange

Senior moyenne taille			
Rang	No	points	noms
3	50	91.5	André Guilbeault Studio M. Montréal
3	58	91.5	Gilles Bellehumeur Studio Bellehumeur
2	55	97.5	Claude Gruffy Studio Caruso
1	57	103	Raymond Sansoucy Studio Caruso

Senior grande taille			
rang	no	points	noms
4	67	86.5	Cyril August Studio Caruso
3	60	95	Pierre Duval Studio Windsor
2	66	98	Patrick Sanchez Studio Gauthier
1	59	103	Gaétan Fillion Studio Rimouski

Ouverture de la balle

Dimanche le 22 mai, à Lanoraie, avait lieu l'ouverture de la ligue féminine de balle-molle des C. de Colomb Conseil 2928. Les clubs ont été présentés lors de cette soirée par leurs présidents: St-Ignace par J.C. Guévremont, St-Cuthbert par Daniel Drainville, St-Barthélemy par Gilles Barrette, Berthier par J.P. Belhumeur et Lanoraie par André Bonin.

Les deux équipes en présence étaient St-Cuthbert et Lanoraie, qui a remporté la victoire 31 à 6. Un merci spécial à Mme Ida Demers et ses marjorettes venues rehausser cet évé-

nement gratuitement.

Merci aussi au grand Chevalier, M. N. Champagne pour des cadeaux de \$5.00 offerts à chaque club qui frappait le premier coup sûr et les gagnantes sont Sylvie Drainville de St-Cuthbert et Lina Beauparlant de Lanoraie.

Remerciements à son honneur M. le maire Gaston Gadoury, pour sa présence et le lancement de la première balle et à tous les parents et amis venus encourager leurs enfants! Bonne chance à tous nos clubs pour cette saison estivale.

P. Poulette, prés. de la ligue

Cédule de balle 1977

Mardi 24 Mai
Mercredi 25 Mai
Jeudi 26 Mai
Dimanche 29 Mai
Mardi 31 Mai
Mardi 31 Mai
Jeudi 2 Juin
Mardi 7 Juin
Mercredi 8 Juin
Jeudi 9 Juin
Lundi 13 Juin
Mardi 14 Juin
Mercredi 15 Juin
Lundi 20 Juin
Mardi 21 Juin
Jeudi 23 Juin
Lundi 27 Juin
Mardi 28 Juin
Mercredi 29 Juin

St-Cuthbert vs St-Ignace
Berthier vs St-Barthélemy
Berthier vs Lanoraie
Lanoraie vs St-Ignace
St-Cuthbert vs Berthier
St-Barthélemy vs St-Ignace
St-Cuthbert vs Lanoraie
Berthier vs St-Ignace
St-Cuthbert vs St-Barthélemy
St-Barthélemy vs Lanoraie
Lanoraie vs St-Cuthbert
St-Barthélemy vs Berthier
St-Ignace vs Lanoraie
Berthier vs St-Cuthbert
St-Ignace vs Berthier
Lanoraie vs St-Barthélemy

Un merci spécial à Mme Ida Demers et ses marjorettes venues rehausser cet événement gratuitement.

Soccer

La saison s'annonce bientôt au niveau de toute la région. Deux équipes de Lanoraie sont en formation chez les jeunes de 11 à 14 ans.

Tous ceux qui sont intéressés à évoluer dans une des équipes cet été, sont priés de prendre note que les pratiques ont lieu les mardi et jeudi à 6.30 h. à l'école primaire.

On anticipe une participation d'un grand nombre de jeunes et on aimerait bien voir les parents car nous ne sommes pas des amuseurs mais bien des gars prêts à donner de notre temps.

A tous ceux qui voudraient nous donner un coup de main, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Richard Lasalle
Jean-Charles Bonin

MAITRES SPORTS



Quelques membres de l'équipe jolietaine de Soccer lors du tournoi provincial qui s'est déroulé à Sherbrooke dernièrement. Deux sportifs de chez nous y figuraient. Richard Lasalle et J.-C. Bonin, de Lanoraie, travaillaient fort avec l'équipe de Joliette, de plus ils sont les entraîneurs de nos clubs Pee-Wee et Bantam pour cet été.

Avis du conseil municipal

Toute personne trouvée coupable d'avoir allumé des feux d'herbe, de broussailles ou autre, sera responsable du coût de la sortie des pompiers, si besoin il y a.

Préparation au mariage

Ceux qui doivent se marier et qui n'ont pas encore eu l'occasion de suivre le cours de Préparation au Mariage, pourront profiter de deux sessions intensives de semaine.

Ces sessions auront lieu les 27-28-29 Mai et les 3-4-5 Juin prochains et se tiendront au Centre de Réflexion Chrétienne à Joliette.

Informations: Père Louis Chagnon c.s.v. Tél.: 753-9361.

Nous rappelons que les fiancés doivent se présenter au presbytère au moins un mois avant la date de leur mariage.

Les sortilèges ont 10 ans

C'était en avril 1967 que Jimmy Di Genova montait le premier spectacle folklorique avec le noyau de ce qui devait devenir la troupe folklorique d'envergure internationale qu'on nomme LES SORTILEGES.

Depuis cet humble début les membres du groupe qui se sont succédés avec les ans ont franchi des étapes souvent ardues mais nécessaires pour arriver à concrétiser les rêves qui les habitaient. D'abord à travers les danses ethniques puis ensuite avec le folklore de chez nous ils franchirent bientôt la frontière de l'international par une première visite en France en 1969. De plus en plus demandés partout au Québec et au Canada ils visitèrent aussi la Grande-Bretagne, Israël et la Martinique pour participer à plusieurs festivals.

Le monde entier les a vus et entendus lors de leur participation aux cérémonies de la XXI^e Olympiade de Montréal en 1976 et ils ont participé aux célébrations du bicentenaire aux Etats-Unis. Désormais la troupe LES SORTILEGES est bien consacrée et les invitations affluent de toutes parts mais néanmoins son directeur et fondateur Jimmy Di Genova réaffirme sa détermination de conserver au groupe son caractère amateur si nécessaire à son œuvre.

Aujourd'hui, LES SORTILEGES comptent environ 70 danseurs-interprètes, trois permanents, des bénévoles, quelques musiciens, des moniteurs, des professeurs, qui échangent et se partagent toutes les tâches à l'intérieur de ce qui est franchement devenu une grande famille. Installé dans ses locaux de Montréal avec des dossiers patiemment compilés et un trésor inestimable de costumes antiques et ethniques authentiques fabriqués sur place, le groupe des SORTILEGES poursuit sa mission de sauvegarder et de propager les riches coutumes folkloriques québécoises et ses trésors artisanaux pour le plus

grand bien de ses concitoyens.

Aujourd'hui, la troupe a dix ans. Et pour marquer cet anniversaire elle a commencé par le lancement d'un microsillon de ses danses et musiques. Cette nouvelle facette de leurs activités servira à combler la faiblesse des ressources musicales à la portée des folkloristes en vue de l'entraînement des danseurs et pour la création de spectacles. Ils ont en même temps sélectionné les pièces de ce disque pour en faire une illustration vivante des racines diverses de notre propre folklore et des similitudes qu'on peut retrouver dans les diverses traditions folkloriques de pays apparemment bien différents.

En plus de leurs nombreuses apparitions en spectacle à travers le Québec, le Canada et d'autres pays, LES SORTILEGES ont établi une tradition avec leur spectacle annuel qu'ils présentent depuis leur fondation. Cette année donc, on assistera au dixième de ces spectacles les 30 et 31 mai prochain à 20 heures, à l'Auditorium le Plateau, rue Calixa-Lavallée. Sous la direction artistique de Jimmy Di Genova quelque 75 participants présenteront environ 45 numéros de danse em-

ployant près de 100 de leurs magnifiques costumes. La direction musicale,

tout comme pour leur disque, a été confiée à Georges Tremblay.

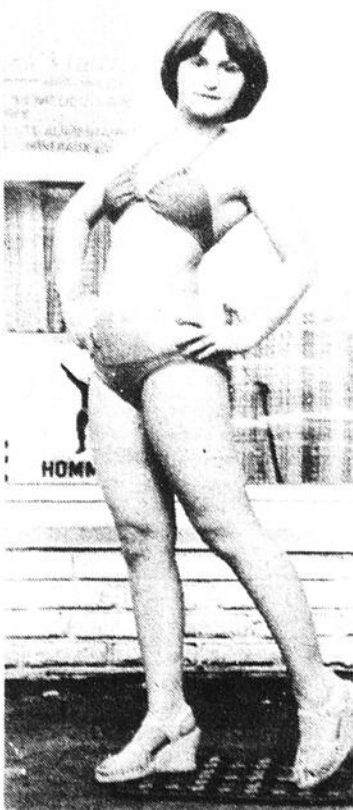
(suite de la page 8-9)



Mme Marie Bellemare.



Gilles Belhumeur, Yvon Lacoursière, Yves Martel, Jean-Guy Boisvert.



Suzanne Roqueraie.



A la partie récréative lors du gala de M. et Mlle Province de Québec, on avait la troupe de ballet-jazz Polybert. Les danseurs ont donné un excellent spectacle.

Photo J.P.P.

St-Gabriel-de-Brandon

Le lendemain de son ordination

Père Gratien Lajoie célébrait sa première messe à Ville St-Gabriel.

Ville St-Gabriel (L.A.) — L'église de Ville St-Gabriel était témoin d'un grand événement, qui se déroulait en son sein, dimanche le 15 mai dernier. En effet, le frère Gratien Lajoie paroissien de Ville St-Gabriel, célébrait sa première messe. Frère Lajoie fut ordonné prêtre la veille le 14 mai par Mgr. René Audet à la maison Sacré-

Coeur de Rose-Mère. Fils de M. et Mme Joseph Lajoie de St-Gabriel, Gratien Lajoie prononça ses vœux perpétuels comme frère Sacré-Coeur en 1947. Après son grand noviciat à Rome en 1960-1961, il obtint après 2 ans d'études une licence en lettres de l'université de Montréal. Entre autres fonctions au sein de sa communauté, il fut Maire

de formation au Scholasticat central, professeur et maintenant à 52 ans il se consacrera au service de ses frères dans le ministère sacerdotal. C'est avec beaucoup de joie et de gratitude que tous l'ont accueilli à St-Gabriel, car il nous a fait l'honneur de partager avec nous les grâces de sa première messe, messe qui fut d'ailleurs remplie d'émotion et de recueillement. Effectivement Père Gratien Lajoie est issu d'une famille nombreuse ses 16 frères et sœurs étaient présents. Tous l'ont aidé à dresser l'autel son frère Rosario frère S.C. avait aménagé le décor et ses parents l'ont supporté avec fierté afin que cette première messe soit pour tous une célébration respirant le bonheur. Dans le "Messager" de ce dimanche là, on lisait cette phrase qui exprimait très bien l'atmosphère de ce grand jour: "Remercions le Seigneur de cette vocation et demandons lui de donner à d'autres jeunes le goût de suivre les pas de Frère Gratien Lajoie".



Frère Gratien Lajoie faisait lecture de l'évangile, lors de la célébration de sa première messe.



Frère Gratien Lajoie est aidé de ses parents afin de dresser l'autel.

"Assemblée du Conseil de Ville St-Gabriel"

Ville St-Gabriel (L.A.) — Lundi le 16 mai, il y avait séance du conseil à Ville St-Gabriel. Seulement une vingtaine de citoyens étaient présents ce soir-là. L'ordre du jour étant assez diversifié, j'ai tenté de relever les points les plus importants qui ont été soulevés.

Ecole Notre-Dame du Lac

Dans un premier temps ce fut la lecture de la nombreuse correspondance. Recevant une lettre de commission scolaire Nord-Joli, avisant le conseil de Ville St-Gabriel, de la vente prochaine de l'école Notre-Dame du Lac, M. le maire fit la réponse suivante: "La ville laisse l'achat de l'école à la paroisse qui je crois à un oeil dessus, et je crois pour ma part que la ville a assez de bâtisse à payer à date". Alors le chemin est libre pour la paroisse qui sûrement, sous peu en fera l'acquisition.

Ex-terrain de l'hôpital

M. Joseph Deschesne envoyait une demande d'achat pour le terrain situé entre les rues Plante, Poitras, des Ecoles et Baril, mieux connu sous la désignation du terrain de l'ex-hôpital. M. Claude Tremblay adjoint aux finances et à la planification, répondit qu'en ce moment le conseil n'était pas intéressé à vendre le terrain, en plus le prix des terrains est appelé à monter d'évaluation et non à descendre, il n'y aura sûrement pas perte à garder ce terrain qui dans l'avenir se revendra éventuellement pour le bénéfice de la Ville.

Analyse des eaux

Le comité de la protection de l'environnement, faisait parvenir une missive qui demandait une analyse des eaux du Lac. La réponse a été affirmative car il est obligatoire de faire analyser les eaux très régulièrement tout au cours de la saison afin d'assurer le plus de sécurité possible à tous les citoyens résidents sans oublier les nombreux touristes qui espèrent venir profiter du beau Lac Maskinongé. La publicité qui s'était faite défaitiste l'an passé devra cette année être très positive et elle le deviendra en effectuant souvent des analyses des eaux du lac et surtout en les rendant publique. En continuant la nombreuse correspondance qui a été lu ce soir là, M. Brouillette par l'entremise de M. Marcel Turenne de la Caisse d'établissement de Joliette, faisait part d'un projet qui serait mis sur pied sur l'ancien terrain de baseball propriété de M. R. Poirier. Ce projet consisterait à aménager ce terrain afin d'y apporter pour cette

chemin du lac et du 1er rang sera sûrement résolu sous-peu.

Niveau du lac

Tous les gens de Ville St-Gabriel ont remarqué, combien le niveau du Lac Maskinongé était trop bas. Heureusement une lettre avisait que dès le 10 juin prochain, le niveau du lac reviendra à la normale, vu la construction du barrage qui sera sûrement achevé à St-Didace. En effet le chantier ouvre le 24 mai 77 pour se terminer le 24 juin 77, les pelles de contrôle seront posées vers le 30 mai, la pose et l'ajustement des pelles prend environ 7 jours, alors pour rassurer toute la population, notre beau lac reviendra à son niveau dès la mi-juin.

Sens unique

Ville St-Gabriel a prévu dans ses rues un autre sens unique. Il se situera sur la rue Pacifique et Beausoleil jusqu'à l'intersection de la rue St-Georges. Il est facile de savoir pourquoi arrive maintenant ce nouveau règlement en effet vu la construction récente de la Caisse Populaire, ce coin était vraiment trop achalandé et le stationnement était très difficile d'accès. Avec la venue de ce sens unique, cela permettra d'avoir des stationnements en 45 degrés tout au long de la rue. Avis à tous les citoyens, car le règlement entrera en vigueur très bientôt et le stationnement sera interdit aux camions.

Porcherie contestées

M. Gilles Coutu, du groupe de citoyen du chemin du lac et du tier rang, demandait l'appui du conseil de Ville afin d'aider leur lutte contre la construction de deux porcheries sur le chemin du lac, M. le maire répondit qu'il attendait les réactions de la paroisse, car il n'avait pas à se prononcer avant cette dernière et quelques soit l'idée de la paroisse elle bénéficierait de l'appui assuré de la Ville. Sûrement que très bientôt la paroisse aura à ce prononcer au sujet d'une réglementation pour les porcheries. Le problème soulevé par le groupe de citoyen du

"Les Mini"

Campagne de financement du Parti Québécois

Ville St-Gabriel (L.A.) — La campagne de financement du P.Q. dans le comté de Berthier a rapporté cette année \$5,447.50. Pour le parti, c'est très encourageant car l'objectif fixé par l'exécutif national était de \$4,055.00, alors l'objectif a été plus atteint. On a pu compter 745 souscripteurs soit une moyenne de \$7.31 par personne. Les sommes d'argent étaient modestes, mais plus nombreuses que par les années passées. Chacun a fait sa part, afin de continuer à édifier le pays exaltant qu'est le Québec.

Congrès des anciens

Le congrès annuel des anciens élèves des frères Sacré-Coeur se tient cette année à St-Hyacinthe les 4 et 5 juin prochain: sachez encourager ceux qui vous attendent par votre présence, vous anciens et anciennes élèves des écoles Sacré-Coeur et Reine-Marie ou autre. Billeis: s'adresser au frère Lemay, 67 rue Plante au tél.: 835-7738.

Embauche dans les parcs provinciaux

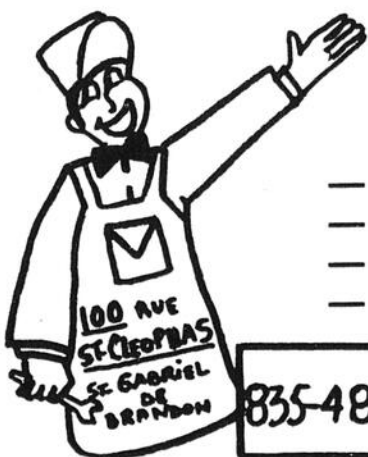
Comme à chaque année, dès le printemps il y a embauche de personnel occasionnel (6 mois) afin de travailler dans les parcs Provinciaux. Depuis l'avènement du parti Québécois, l'embauche s'est fait pour la première fois d'une façon différente. Un comité de sélection a été formé et il s'est basé sur des critères bien spécifiques pour choisir les candidats. M. Mercier député de Berthier a affirmé: "Je ne suis en rien dans le choix des travailleurs occasionnels sur nos parcs provinciaux dans la région". Pour la première fois il n'y a pas eu de patronage. Quant on sait tout le patronage politique qu'ont exercé depuis toujours les partis politiques, les gens seront perplexes devant cette soudaine blancheur. Si les citoyens acceptent cette nouvelle politique, on le saura dans 3 ou 4 ans, soit lorsque de nouvelles élections provinciales auront lieu!

Budget pour les routes

Le budget pour réparer les routes du comté, nous a été dévoilé lundi dernier lors d'une conférence de presse convoquée par M. Jean-Guy Mercier, député de Berthier. Près de \$3,352,840.00 a été alloué afin que plusieurs de nos routes redeviennent carrossables. Pour la fameuse route 347, un montant de \$1,508,00. a été accordé pour finir le contrat, qui avait été laissé en plan, en juillet 76. Peut-être

(suite à la page 12)

Automobiles BRANDON



- Débosselage et peinture
- Estimations
- Ventes de voitures usagées
- Réparations de

835-4881

AU GROS
ET
DETAIL



(suite de la page 11)

verrons-nous cette route s'achever enfin. Cette année personne ne pourra trouver de raison à l'arrêt des travaux sur la route 347 (Si toutefois les travaux débutent). En effet l'Hydro-Québec a terminé sa grève depuis longtemps et des argents assez confortables ont été alloués pour la finition des travaux. Qu'est-ce qu'on attend pour recommencer? On attend peut-être que les mouches soit parties, ou encore que les vacances de la construction soit passées, ou attend-on que l'automne soit arrivé, mais déjà là il sera trop tard. Sûrement qu'on trouvera d'autres excuses occultes, qui reporteront la finition des travaux en 1978, 79, ou 80. Jusqu'à la prochaine élection, car tous savent que les routes ça se travaillent seulement 3 semaines et ce à tous les 4 ans. C'est quand même curieux, il n'y a pas que les années qui sont bissextiles, même les constructions sur nos routes! Etonnant!

Sortez vos portefeuilles vos comptes de taxes arrivent!

Dès la semaine prochaine, tout les citoyens de Ville St-Gabriel recevront leurs comptes de taxe tant attendus. En effet cette année, les comptes sont envoyés avec un léger retard. La raison, tous la savent, le déficit énorme de Ville St-Gabriel, à exiger un ajustement d'évaluation et d'un nouveau taux soit \$2.85 du cent dollars. En plus un coup de théâtre de l'ancien conseil, a retardé considérablement par sa démission. Un nouveau remaniement est en place maintenant. Et voilà la vie continue et les comptes de taxes aussi!

\$17,000. pour les loisirs dans le Comté

Un montant de \$17,000. a été accordé à M. Mercier par le gouvernement du Québec afin d'aider aux loisirs dans la région. Le montant est laissé à la discrétion du député qui cette année se fera aider par le conseil régional des loisirs de Lanaudière. Les projets devront être remis pour le 17 juillet prochain. Cette aide aux loisirs sera accordée seulement à des associations ou organismes tel les fermières, âge d'or ou autres. Les conditions à remplir pour avoir droit à recevoir de l'argent c'est premièrement que le loisir constitue à tenir les gens en bonne santé, deuxièmement qu'il exige une participation de nombreuses personnes et enfin qu'il affine la créativité de tous les participants à ce loisir. Alors si vous avez des demandes conformes aux normes, à formuler, faites les parvenir au bureau de notre député M. Mercier à Berthier. Faites vos jeux!

Nos policiers municipaux retournent à l'école

Très bientôt, nos policiers municipaux retourneront à l'école, mais seulement pour 8 heures de cours. En effet nos policiers iront apprendre à se familiariser avec le système métrique international. Le système international entrera en vigueur pour nos policiers dès le 1er septembre prochain. Ils devront apprendre à mesurer en mètre lorsqu'ils se rendront sur les lieux d'un accident, et ils devront apprendre à évaluer la vitesse en kilomètre. Le cours sera dispensé à Joliette, au niveau du perfectionnement aux adultes. Nos policiers se recyclent, bientôt se sera notre tour de penser "mètre".

Gare au feu

Nous vivons présentement une période de sécheresse. Avec le beau temps qui se prolonge, redoublons de prudence, ne jouons pas avec le feu. Si toutefois vous êtes obligé d'allumer un feu, avertissez votre corps policier municipal, qui vous accordera la permission et qui saura assurer un guet au cas où il y aurait complication. La semaine dernière deux feux d'arbre ont été signalés, heureusement les pompiers ont pu les maîtriser immédiatement. Alors gare au feu!

Projet Canada Travail accordé à la Ville

Un projet Canada-travail a été accordé à ville St-Gabriel. Le montant de ce projet est de \$9,300. et il embauche 6 hommes qui y travailleront pendant toute la saison estivale. Leur travail sera d'entretenir le terrain de baseball et de tennis en plus ils nettoieront la plage en plus d'y faire une sérieuse surveillance. Une autre aide accordée qui ne sera pas vaine.

Semaine d'embellissement

Nous sommes cette semaine en pleine campagne d'embellissement. Si vous avez des déchets encombrants, tels appareils électriques, vieilles autos, ou carrosseries. Vous n'avez qu'à communiquer avec votre gérant municipal M. Robert Desrosiers à l'hôtel de Ville St-Gabriel. M. Desrosiers a un camion qui sera disponible et ce tous les jours de la semaine. Alors faisons un effort afin de garder notre ville propre.

Deux de nos administrateurs municipaux à l'université du Québec

La semaine dernière, M. Raymond Gagnon et M. Robert Desrosiers respectivement secrétaire et gérant municipal, allaient suivre un cours à l'université du Québec à Montréal. Ce cours était réparti sur deux jours, mardi et mercredi dernier et avait pour fonction d'élaborer la nouvelle loi sur l'évaluation foncière. Cette nouvelle loi est très complexe et demande une étude approfondie de la part de nos administrateurs municipaux. La loi est répartie sur 6 ans, et le nouveau rôle d'évaluation entrera en vigueur en 1983. Sûrement que M. Gagnon et Desrosiers seront à la fine pointe de cette nouvelle loi sur l'évaluation foncière et deux journées d'étude leur aura aidé à mettre le processus en marche.

Autorisation pour construction de porcheries

Lundi dernier, le conseil de St-Gabriel paroisse se réunissait en vue d'une séance spéciale. Cette séance avait été mise sur pied, afin de donner l'autorisation à M. Denis Morin de construire une porcherie. Deux autorisations pour construire des porcheries ont été donné en deux semaines, soit à M. Morin et à M. Robert Bibeau. C'est sûrement les deux dernières autorisations accordées avant l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation sur l'avènement de porcheries dans la paroisse de St-Gabriel.

Richard Doucet: un notaire qui connaît son affaire

Maître Richard Doucet est très occupé depuis quelque temps déjà. En effet maître Doucet est devenu cessionnaire d'un autre greffe très important. Nous apprenions il y a quelques mois le décès malheureux du notaire Gervais de St-Barthélemy. Alors maître Doucet a eu la possibilité et la chance de devenir acquéreur du greffe imposant du notaire Gervais. Mais n'ayez crainte le Notaire Doucet ne déménage pas ses pénates à St-Barthélemy, c'est le greffe qui lui viendra s'installer à Ville St-Gabriel. Voilà un actif de plus pour Ville St-Gabriel.

Résultat du rallye des Chevaliers de Colomb

Ville St-Gabriel (L.A.) — Tous ont pu remarquer l'encombrement qu'il y avait dans nos rues dimanche le 15 mai dernier. En effet les Chevaliers de Colomb de Ville St-Gabriel avaient organisé un grand rallye familial. Près de 150 participants s'étaient rendus à l'invitation, parfois venant même de 60 milles à la ronde. Le rallye avait une distance de 112 milles, il se rendait à St-Michel des Saints. A la fin du circuit il y avait heureusement de nombreuses récompenses. Près de 80 trophées ont été remis aux plus méritants, le même soir au Château Bellevue. En l'honneur du rallye le Château Bellevue en a profiter pour remettre un don de \$225. aux Chevaliers de Colomb qui tiennent beaucoup à y en remercier. Les quatre premiers gagnants furent, M. Normand Champagne (Joliette), M. A. Goulet (Joliette), M. Michel Robillard (St-Félix) et enfin M. Guy Desrosiers dit Charly de St-Gabriel. Félicitations aux gagnants et même aux 3 participants qui n'ont pu terminer le rallye et qui malheureusement ne sont pas revenus. Alors au prochain rallye, lorsque l'on sait qu'il est organisé par les Chevaliers de Colomb de Ville St-Gabriel on ne peut pas se tromper, tous sont assurés de bien s'amuser.

Soirée en l'honneur de M. Réal Moore

Une grande soirée dansante est organisée le 28 mai prochain à 8 heures à l'école Notre-Dame du Lac. Cette soirée a été mise sur pied par les Chevaliers de Colomb pour fêter M. Réal Moore ex-grand chevalier de St-Gabriel et pour souligner l'excellent travail qu'accomplit M. Moore. Ceux qui seraient intéressés à assister à cette soirée où la bière coulera et la musique fera danser tout le monde, vous n'avez qu'à vous rendre le 28 mai à l'école Notre-Dame du Lac, le prix d'entrée est de \$2.00. Pour de plus amples informations communiquez avec M. Ronald Majeau à 835-2328 ou encore à M. Robert Granchamps à 835-2905.

Souper optimiste

Comme à tous les mercredis soirs, les membres du Club Optimiste se réunissent la semaine dernière. Lors de ce souper, tous ont pu assister à une initiation d'un nouveau membre optimiste. Il s'agit de M. Guy Robitaille de St-Gabriel qui était parrainé par M. Jacques Foucher également de St-Gabriel. L'officier conférant ce soir-là était M. le Maire de St-Gabriel paroisse M. Jos Ouimet. Tous se sont bien amusés lors de ce souper, qui en fait était le dernier de la saison alors, à septembre prochain. Mais entretemps il ne faudra quand même pas oublier le grand gala méritas qu'organisent les Optimistes depuis quelques temps déjà. La semaine dernière on vous annonçait que le Gala était prévu pour le 7 juin mais pour des raisons de coordination, il a été reporté à une date ultérieure soit le 13 juin. Ce Gala se tiendra à l'hôtel de Ville St-Gabriel, où la salle sera sûrement bondée.

Grand rodéo à Ville St-Gabriel

Avis à tous les fervents de chevauchés amateurs! Le 4 juin et le 2 juillet se tiendra à St-Gabriel deux grands rodéos, dans le cadre des circuits des rodéos du Nord. C'est chez M. Jos Ouimet que ces rodéos auront lieu, pour participer à cette discipline des plus "soulévante" vous n'avez qu'à communiquer avec M. Ouimet, il vous expliquera que la première condition à remplir c'est d'aimer les chevaux et deuxièmement qu'il suffit d'être un stade amateur seulement. En plus d'être un spectacle c'est aussi un divertissement des plus sains. Rendez-vous chez M. Ouimet le 4 juin et le 2 juillet à 1.30 heure, on vous promet beaucoup de plaisir.

La paroisse paiera l'eau plus cher!

Lundi le 16 mai dernier, les membres du conseil de Ville St-Gabriel et ceux de la paroisse se rencontraient. Un des points discutés fut le tarif que paye la paroisse à la Ville. Il est indiscutable que le tarif moyen de \$25.00 annuel par domicile était trop bas. Aussi la paroisse paiera-t-elle dorénavant \$50.00 annuellement par domicile. Cela ne nuiera certainement pas aux finances de la Ville quand comme le citait M. Jos Ouimet: "Cela équivaut à près de \$4,000. de plus que la paroisse versera annuellement à la Ville". A bien y penser ce n'est que juste chose...

Fête culturelle populaire

D'ici quelque temps, il est prévu de rendre public, une fête culturelle populaire qui se tiendrait à Ville St-Gabriel dans le cadre d'une semaine socio-culturelle. Le but de ce texte n'est pas d'annoncer cette semaine, je me ferai un devoir d'en parler dans une prochaine édition avec plus de détails. Par contre je peux affirmer hors de tout doute que cette semaine en sera une d'information et d'éveil à plusieurs problèmes fondamentaux de la société. Aussi ce à quoi je veux en venir est clair. Dans le cadre de cette semaine socio-culturelle il est prévu des spectacles que pourraient donner des artistes. Si quelqu'un du monde artistique, demeurant dans la région, serait intéressé à participer à telle activité, il peut communiquer avec M. Evans Blanc au C.L.S.C. Brandon, ou en composant: 835-4705.

Attention à l'Hydro

L'Hydro-Québec a l'intention de construire une ligne de 735 kv. qui partirait des limites de St-Gabriel jusqu'à Lanaudière. Il se pourrait que le passage le fasse aux limites des terres de St-Norbert. Le C.L.S.C. a en main un texte qui résume bien la loi d'expropriation. Pour les gens de St-Norbert qui voudraient en avoir une copie ils n'ont qu'à s'adresser à M. Luc Dugas, au C.L.S.C. Brandon. Le

numéro de téléphone pour le rejoindre est: 835-4705. Il se fera sûrement un plaisir de vous faire parvenir une copie.

Cancer du sein

Dès l'automne, débutera une campagne de dépistage et d'enseignement pour le cancer du sein dans chaque village des secteurs ouest, sud et nord. Cette campagne comprendra un film, de l'information sur l'évolution du cancer du sein, un examen des seins avec apprentissage de l'auto-examen des seins et des consultations médicales si nécessaire. L'équipe de la campagne sera formée de deux infirmières, un médecin et d'une secrétaire. Avec qui vous pourrez communiquer au C.L.S.C. secteur Brandon.

Le compte s'arrondit

Lors du dernier conseil, un nouvel emprunt fut décidé pour couvrir les frais d'administration. Ce nouveau montant est de \$20,000. ce qui fait une dette de \$240,000. Ce montant sera remis lorsque l'argent des taxes sera perçu. Soulignons entre parenthèse que le nouveau conseil emprunte raisonnablement à coup de \$20,000., l'administration précédente empruntait à coup de \$50,000.

Le couvent Ste-Marie: quels développements?

Que se passe-t-il avec le couvent Ste-Anne, de Ville St-Gabriel. Il appert que déjà depuis deux semaines le C.L.S.C. aurait acheté l'édifice. Par contre nul ne peut actuellement savoir si on rénovera cet bâtiment plus que centenaire ou bien si on le détruira pour reconstruire. Les dé-

(suite page 13)

Votre téléviseur ne fonctionne plus, votre système de stéréo manque de son, votre antenne ne donne plus de bons résultats.

**VOUS AVEZ BESOIN
DU SERVICE EFFICACE
ET DE QUALITE,
DU CENTRE DE SERVICE
ELECTRONIQUE.**

Nous couvrons toute la région.

Membre de la Corporation
des Electroniciens

Tél.: 835-5133

NOUVEAUX MARIÉS

**"Un foyer sans sécurité
est comme une maison
sans fondation"**

Pour de plus amples renseignements, téléphonez, sans frais à:

Votre représentant officiel
pour Berthier, St-Gabriel, St-
Damien, St-Charles et St-Félix.



ADRIEN LAVALLÉE
Tél.: 836-3163

**UNION DU CANADA
ASSURANCE-VIE**



Adrien Lavallée
300, de Blenville, Berthierville

Boutique Bon Marché

881 rue du Collège

836-6609

Vêtements pour dames
et jeunes filles



en spécial

Jeans unisex (jupe, short, salopette)
costumes de bain 2 pièces

Vêtements de choix à partir de 15 à 18 ans



"A.P.E.L.M. c'est quoi?"

Ville St-Gabriel (L.A.) A.P.E.L.M. est l'abréviation pour: Association pour la protection de l'environnement du Lac Maskinongé. Voilà une explication que tous peuvent comprendre et simultanément, ceci explique grosso-modo le but de cet organisme. Effectivement l'A.P.E.L.M., c'est une association à date une centaine de personnes bénévoles de la région qui ont décidé de prendre en main la protection de l'environnement du Lac Maskinongé.

Congrès fédéral

Le 23 et le 24 avril dernier des gens de l'A.P.E.L.M. participait au congrès fédéral de la fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs (F.A.P.E.L.) Lors de ce congrès 387 secteurs du Québec étaient représentés. L'APELM y avait délégué son exécutif M. Louis-Philippe Boisjoli, (président), Mlle Lise Masse (vice-présidente), Mme Hélène Elie (secrétaire) et Mme Claire Cournoyer (conseillère) aussi quelques gens de la région

étaient présents, on a pu remarquer M. Claude Tremblay, M. Louis-Joseph Corriveau, M. Robert Desrosiers et M. Réal Champagne. On y discuta des principales causes de pollution des lacs, proximité des routes, fosse septique, bateaux motorisés, course de motoneiges en hiver qui ont une répercussion sur la vie sous-marine de nos lacs, etc...

Il y fut question de l'importance qu'un lac doit posséder des plantes aquatiques qui combattent la pollution. M. Tony LeSauter préconisa lors de ce congrès, l'aménagement forestier autour des lacs et ce parce qu'il semble que les lacs dont les rives sont démunies d'arbres sont plus aptes à se polluer. Donc en plantant des arbres on combat la pollution d'un lac. Donc A.P.E.L.M. a décidé de suivre les recommandations de Tony LeSauter, aussi prévoit-on que d'ici quelques semaines on s'efforcera de reboiser les rives du lac Maskinongé et ce afin de protéger l'environnement. Nous reviendrons sur ce sujet très bientôt.

Beauté santé 1 an déjà!

Ville St-Gabriel — Il y a environ un an, un groupe de gens de la région de St-Michel et St-Zénon, préoccupés par un problème d'obésité décidèrent de mettre sur pied un groupe leur permettant de maigrir sans être obligés de se rendre à l'extérieur.

Le groupe Beauté-Santé fut donc mis sur pied et le 16 avril 1977, les membres fêtent leur premier anniversaire. Plus que jamais, ils sont décidés à maintenir cette ressource en place. Les résultats sont "visibles".

On a noté dans nos registres une perte de 60 livres, plusieurs de 30 livres et de 25 livres.

Lors de ce banquet, loin de nous l'idée de reprendre les livres perdus, nous voulons démontrer que s'alimenter sainement n'est pas ennuyeux et n'implique pas nécessairement une constante sensation de faim. Loin de tuer le plaisir de manger, la tempérance nous permet de goûter plus longtemps aux douceurs de la vie.

En effet, nos habitudes alimentaires aggravent ou provoquent bien des maladies que l'on a surnommé "les maladies du siècle" (telles hypercholestérolémie, hypertension, problè-

mes cardiaques, diabète).

Nos besoins en nourriture sont réglés bien souvent par des habitudes. Nous nous mettons à table à intervalles bien réglés plus pour se reposer ou marquer un temps entre deux périodes que pour refaire des réserves épuisées par des travaux très durs. Nous n'utilisons, dès qu'on les a, qu'une faible partie des aliments (10-30%) et nous mettons le reste en réserve. Avec notre régime de vie sédentaire, sans grands exercices physiques, il est rare que nous sommes appelés à utiliser ces réserves.

Les membres du groupe ont réalisé que chaque individu a la possibilité et les moyens de prévenir ces maladies, de se créer un mode de vie agréable sans qu'il soit ennuyeux. Mais souvent on préfère essayer des remèdes miracles: régime pamplemousse, injection... en y perdant en éléments essentiels. Le guide alimentaire canadien est, de tous, le meilleur moyen de fournir à notre organisme les éléments dont il a besoin et d'acquiescer des habitudes alimentaires simples mais saines, garantie d'une meilleure santé.

Nicole Levraut

(suite de la page 12)

veloppements sont secrets ou inexistant, par contre ils sont attendus car, pour plusieurs il est important que cet édifice demeure et surtout qu'on rénove ce monument historique dont Ville St-Gabriel se doit d'être fière. Chose certaine le C.L.S.C. s'est porté acquiescent du couvent, la question demeure quand entrera-t-il dans ses nouveaux locaux? et qu'arrivera-t-il avec la bâtisse? sûrement que l'on pourra connaître des développements très intéressants dans un avenir prochain.

Camping à St-Gabriel oui ou non?

Lundi dernier nous apprenions que le projet de Camping à St-Gabriel était arrêté. Il appert que le gouvernement provincial aurait fait stoppé le projet et ce pour causes assez obscures. Par contre nous apprenions que les travaux avaient repris dès mercredi et ceci pour des raisons encore assez obscures. Tractations politiques quoi!

Les Old Timers se dérouillent

La saison de Balle-molle est commencée pour les Old Timers de Ville St-Gabriel. En effet leur première partie a eu lieu le 24 mai et leur seconde se jouera mardi soir le 31 mai à 7 heures et 9 heures. Les clubs en liste ce soir-là sont Handy-A vs. I.G.A. et Chevaliers vs. Caisse Pop. Le bureau de direction cette année est composé de M. Yves Morin (président), M. Dominique Lallemant (vice-président) et M. Paul Coutu (secrétaire). Pour ce qui est des directeurs gérants il y a M. René Allard (Caisse Pop), M. André Desrochers (Chevaliers) M. Claude Trépanier (Handy-A). Bonne saison à nos Old Timers, qui sûrement à l'automne auront la jambe plus alerte que présentement. A date on peut seulement constater une chose que "Petit train, va loin".

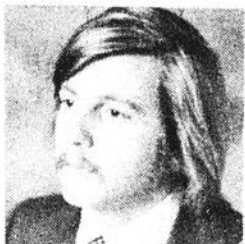
Maurice débute sa saison

Tous connaissent Maurice Armstrong et savent quel excellent travail ce dernier fait en tant que responsable de l'aménagement du complexe sportif de Ville St-Gabriel. Une autre Activité où Maurice excelle est la pêche à la truite. Il a débuté sa saison, aussi en fin de semaine ne le cherchez pas Maurice taquine la truite, avec beaucoup de succès d'ailleurs (un tuyau en passant, son lac préféré est le lac Blanc.) Bonne pêche Maurice!

Mutations immobilières (suite)

Comme il en a été question, la semaine dernière, la Ville de St-Gabriel est dorénavant dotée d'une réglementation sur les mutations immobilières. En effet à l'avenir, la Ville percevra de par ce fait 3 dixième de 1% sur toute transaction de moins de \$50,000. Quant aux transactions excédant \$50,000 il en coûtera 6 dixième de 1%.

Le courrier juridique du notaire



par: Me Richard Doucet

BUR.: 835-5631 RES.: 836-4146

Me Richard Doucet,
D.E.C., L.L.L., D.D.N.

NOTAIRE ET CONSEILLER

JURIDIQUE

Bur.: 114 St-Joseph, (coin St-Gabriel)
Ville St-Gabriel, Comté de Berthier, Qué.
Bur.: 231 Lafayette, Berthierville, Qué.

Question: Ma soeur vient de décéder et elle n'a pas fait de testament notarié, mais j'ai trouvé une petite feuille de papier écrite de sa main où elle déclare me laisser tous ses biens. Mon frère prétend que ce n'est pas bon. Pouvez-vous me dire si ce document a une valeur juridique et si oui, que dois-je faire?

Le document laissé par votre soeur semble être un testament olographe. Pour qu'il remplisse les conditions nécessaires, il doit être entièrement écrit de la main de votre soeur, signé par elle et daté de préférence. Si le document ren-contre ces conditions, il y a

lieu de le faire homologuer à la Cour supérieure, c'est-à-dire, de faire une procédure à l'aide d'un notaire ou d'un avocat pour que le testament soit déposé à la Cour supérieure et reconnu comme tel.

Question: Qui doit s'occuper des funérailles d'un défunt, les héritiers ou l'exécuteur testamentaire? Normalement c'est l'exécuteur testamentaire qui doit veiller aux funérailles du défunt. Mais rien n'empêche les héritiers de le faire, surtout si ces derniers sont des parents proches du défunt.

Bonne semaine à tous.

La participation: un outil pour la Chambre de Commerce

Ville St-Gabriel (L.A.) Madame Roy publiciste de la Chambre de Commerce de Ville St-Gabriel, nous faisait parvenir cette semaine ces quelques mots. La campagne de recrutement va bon train, 70% de nos membres antérieurs ont été consultés. Cependant, il en reste encore? Jean-Marc l'Heureux lance encore un appel, pour ceux qui n'ont jamais fait parti de la Chambre ou qui n'ont pas encore été contactés vous pouvez vous adresser au numéro suivant: 835-5366.

La plantation d'arbres qui a eu lieu le 1er mai dernier donnera suite à de nouveaux développements pour St-Gabriel. En effet, nous bénéficierons d'une pépinière municipale, laquelle servira en reboise-

ment de la ville et de ses environs. Tous et chacun se réjouiront d'une telle initiative. Nous nous devons aussi de remercier les autorités de la Ville pour avoir pensé à arroser nos arbres déjà plantés, la pluie se faisait rare...

Notre député Antonio Yanakis a certifié que le projet est accepté en ce qui concerne l'assainissement du bord du lac Maskinongé. Investissement d'environ \$15,000. et le tout devrait commencer le 24 mai et se terminer le 28 août. Meilleurs vœux à nos jeunes et à leur paroisse. Il paraîtrait que les autorités de la Caisse Pop seraient un tant soi peu favorables au projet de faire de l'ancienne établissement de la Caisse un centre socio-culturel.

A suivre...

CHICAGO— En 1973, Merton Feldstein, riche agent de change de Chicago, était tombé amoureux de la belle Merle Greensberg et, dans l'espoir d'obtenir sa main (le reste aussi évidemment!), lui avait donné un appartement de quelque \$200,000. un logement à Miami Beach pour se parents, une maison à côté pour qu'elle puisse leur rendre visite et, pour ses déplacements, une somptueuse Mercedes. Elle acceptait tout, disait merci mais... rien de plus. Or, M. Feldstein vient de se "tanner": il réclame en justice la restitution de toutes ses largesses. Avec une sagesse digne de Salomon, le juge, sachant que le temps arrange souvent les choses, a pris l'affaire en délibéré. . .

Accidents de parcours

Un accrochage

Ville St-Gabriel (L.A.) 15 mai, St-Gabriel

Dimanche dernier à l'intersection des rues Beausoleil et St-Georges un incident s'est produit. En effet M. Robert Ducharme de Montréal, faisait son arrêt obligatoire au volant de sa Pontiac 75. En redémarrant il accrocha une Dodge 74, propriété de M.

Louis Mondor de Ville St-Gabriel. Les dommages pour la Pontiac sont de l'ordre de plus de \$500. et pour ce qui est de la Dodge elle accuse des dégâts de près de \$200.

La sûreté municipale vient faire les constatations d'usage.



759-3131

3536.- Terrain boisé de 13 arpents à St-Barthélemy. Borné par rivière Chicot nord. Prix \$1,295.00. **835-2995**
906.- Maison de campagne à St-Cléophas. Grand terrain. 6 grandes pièces complètement rénovées. Chauffage électrique. Un foyer franklin. Un hangar. Venez visiter. **835-2995**
1059.- Une maison de 9 pièces rue Michaud Ville St-Gabriel. Une autre petite maison de 3 1/2 pièces en arrière. Un garage avec grand terrain faisant partie de la campagne. **835-2995**
2772.- Ferme de 66 arpents à St-Norbert. Grande maison de 8 1/2 pièces. Puits artésien neuf. 1 hangar, 1 grande étable, 1 grange, 2 gros poulaillers et 2 porcheries neuves. Bons contrats d'élevage. **835-2995**
4128.- 3 chalets avec grand terrain sur rivière l'Assomption à St-Charles Borromée. 2 chalets finis chauds et les 3 sont meublés. Une aubaine. **835-2995**
3541.- 186 arpents de terrain boisé à St-Cuthbert. Erablière. Un garage, une grange. 2 ruisseaux. Endroit tranquille. Prix: \$18,000.00. **835-2995**
4182.- Beau grand chalet d'été meublé, 6ième Rg St-Gabriel de Brandon. Un foyer. Très isolé. Terrain boisé de 6 1/2 arpents. Un lac artificiel. **835-2995**
2713-1 Petite ferme de 2 1/2 arpents à St-Norbert. Grande maison de 8 pièces. Chauffage électrique. Une bâtisse de 40' x 50' neuve avec murs isolés. Autres bâtiments. **835-2995**
ADRESSEZ-VOUS: M. Marcel Turenne
Tél.: 835-2995

LA CAISSE D'ÉTABLISSEMENT DE JOLIETTE
368, Chemin des Prairies
Joliette
Tél.: 759-3131
Courtier permis no: 12547

Saint-Cuthbert

par mme marjolaine houle

Ligue des 3 Comtés (Pee-Wee)

St-Cuthbert ont gagné sur le Ste-Mélanie au compte de 17 à 4. Lanceur gagnant, Gaétan Turcotte.

Décès

Le 20 mai à l'hôpital Victoria de Montréal est décédée à l'âge de 63 ans Mme Lionel Fredette née Yvette Livernoche. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Ligue Paroissiale

Voici les résultats: Courts

Circuits 7, Vadnais Auto Body 6.

Lanceur gagnant, Jocelyn Lambert, lanceur perdant, Reynald Fafard. Envahisseurs 9, Baril de Chêne 5. Lanceur gagnant, Alain Lambert lanceur perdant, Serge Turcotte. Courts Circuits 18, Baril de Chêne 11, lanceur gagnant, Gérard Durand, lanceur perdant, Serge Turcotte. Envahisseurs 3, Vadnais Auto Body 2. Lanceur gagnant, Mario Drainville, lanceur perdant, Alain Rousseau. Envahisseurs

10, Courts Circuits 7. Lanceur gagnant, Alain Lambert, lanceur perdant, Jocelyn Lambert. Baril de Chêne, 7, Vadnais Auto Body 6. Lanceur gagnant, Serge Turcotte, lanceur perdant, Alain Rousseau.

Ligue Laurentienne

Dimanche, St-Edmond ont divisé le double contre St-Charles Mandeville. Gagné la 1ère au compte de 6 à 2 perdus la seconde 11 à 3.

Ligue des 3 Comtés

Vendredi 27 mai à 7.30h. p.m. St-Cuthbert vs St-Thomas.

Lundi 30 mai à 7.30h. p.m. St-Cuthbert vs Ste-Mélanie.

Ligue Laurentienne

Dimanche 29 mai à 1.30h. p.m. St-Edmond vs

St-Edouard, St-Norbert vs St-Cuthbert.

Ligue Lumière

Vendredi 27 mai à 8.00h. p.m. Ste-Mélanie vs St-Cuthbert.

Mardi 31 mai à 8.00h. p.m. St-Damien vs St-Cuthbert.

Vendredi 3 juin à 9.00 h. p.m. St-Cuthbert vs Les Iles.

Ligue Lumière

Mardi dernier, après 8 manches complètes St-Cuthbert, 11 St-Liguori 10. Lanceur gagnant, Alain Lambert. Lanceur perdant Paul-Yvon Gaudet. Pour le St-Liguori, 7 coups surs dont un circuit par Normand Gaudet. Pour le St-Cuthbert, 11 coups surs dont un grand Chelem réussi par Alain Lambert et un circuit réussi par Réal Lambert. Quand à: Alain

Rousseau, Pierre Durand, Marcel Laferrière, ils y allèrent d'un triple chacun.

Vendredi dernier, St-Cuthbert ont gagné au compte de 11 à 4 sur le

Prud'Homme Fourrures. Lanceur gagnant, Alain Lambert, partie sauvée par Denis Courchesne, lanceur perdant, Bernard Venne

Saint-Ignace

par mme claire desrochers

Absence de notre pasteur

Notre curé est absent cette semaine jusqu'à samedi soir le 28 mai pour une première semaine de vacances. La messe sera célébrée le soir par un prêtre de Berthier. En cas d'urgence veuillez communiquer avec le presbytère de Berthier à 836-3758. Et pour toutes autres informations: Mme Godin 836-3305.

De tout avec rien

Tel est le titre du livre de bricolage qui fut lancé vendredi dernier par Mlle Cécile Quévillon, lequel est présentement disponible. Pour vous le procurer, communiquer avec Mlle Quévillon au presbytère tél.: 836-3387

Dimanche soir

Débutait à Lanoraie les activités du Club de Balle molle des filles de 14 à 18 ans "Les étoiles de St-Ignace". Le tout a commencé par la parade.

Les résultats des joutes vous seront donnés à chaque semaine. Les mardis et dimanches soir vous pourrez les voir évoluer; leur saison se poursuivra dimanche prochain à St-Ignace, à 7 hres 1/2, alors que Lanoraie leur rendra visite.

Ce soir mercredi

Réunion pour tous les membres de l'A.F.E.A.S. au sous-sol de l'église à l'heure habituelle. On demande aux membres d'être au rendez-vous.

Soirée au profit du Club des Malards

Samedi 28 mai, au sous-sol de l'église, soirée de danse organisée par le club. L'orchestre "Les Diamants Noirs" fera les frais de la musique. Il y aura remise de trophées aux participants du tournoi de pêche. Les plus de 18 ans seulement seront admis. Permis de la F.A.Q.

Baptême

Dimanche après-midi fut baptisé le bébé de M. et Mme Luc Tarte (Carole Chevalier) née le 4 mai, sous les noms de: Marie, Caroline, Huguette.

M. et Mme Bertrand Plante agissaient comme parrain et marraine.

Félicitations aux heureux parents!

Saint-Norbert

par mme janine lapointe

Une subvention de \$6,360.00

Le Club des Loisirs de St-Norbert a obtenu du gouvernement fédéral dans le cadre des projets "Jeunesse Canada au travail" une subvention pour opérer un projet d'initiation aux loisirs et pour commencer une bibliothèque municipale. Le montant est de \$6,360.00. La durée du projet est de 10 semaines. Il y aura 4 étudiants ou étudiantes qui travailleront sur ce projet obtenu et administré par le conseil des loisirs. Ceux qui seraient intéressés à travailler du 20 juin au 26 août devront donner leur nom au Centre de main d'oeuvre du Canada, Berthier avant le 1er juin 77. Les étudiants devront avoir plus de 16 ans et suivre des cours à temps plein en septembre prochain.

Bon voyage

Le club de l'Age d'Or se rendra visiter le Planétarium et Blue Bonnet le 27 mai prochain. Nous leur souhaitons un bon voyage.

Sympathies

Aux familles Lucien et Marcel Laferrière à l'occasion du décès de leur frère.

Soirée dansante

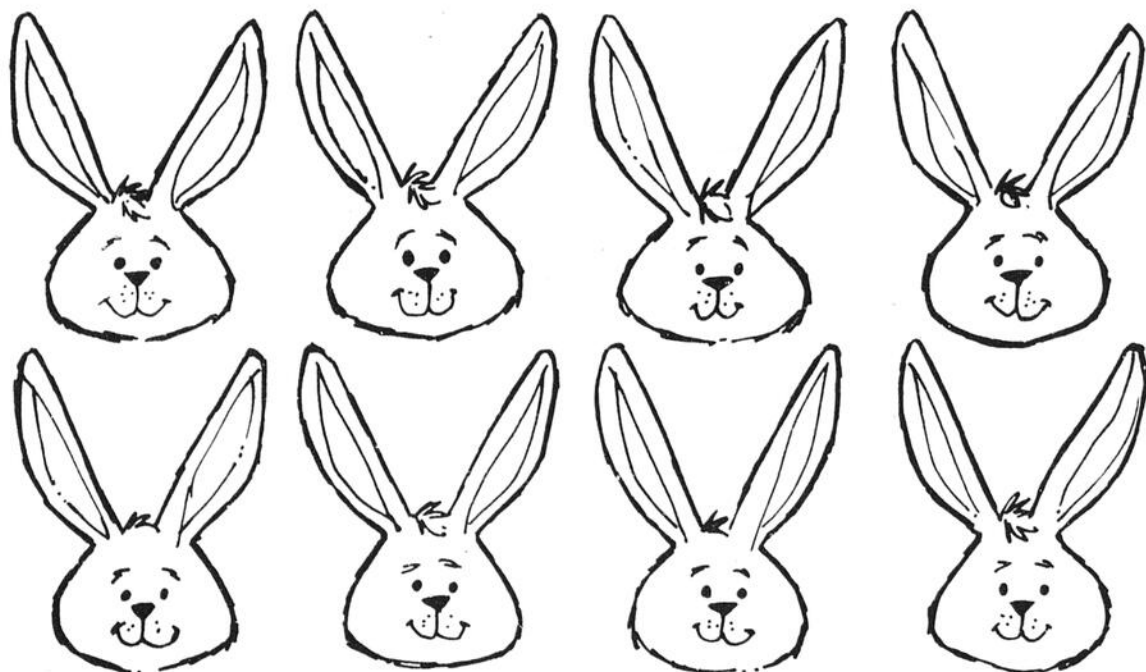
Samedi le 4 juin, à 8h.30 p.m., à la salle municipale de St-Norbert, soirée de danse avec disco-moblie. Remise des trophées aux différents clubs de ballon-balai.

Permis de la S.A.Q. Danse pour tous les goûts. Billets en vente chez, M. Gilles Ferland. Bienvenue à tous!

Rallye automobile

Amateurs de rallye et ceux qui aimeraient le devenir! Dimanche le 12 juin, St-Norbert aura son premier rallye familial organisé par le Club des Loisirs St-Norbert en collaboration avec le bar salon chez Midas. D'autres détails suivront la semaine prochaine.

memorandum aux annonceurs



**CERTAINS CROIENT QUE LES TIRAGES
SE MULTIPLIENT
COMME DES PORTEES
DE LAPINS!**

D'autres utilisent des chiffres soufflés pour vendre de l'annonce publicitaire.

L'augmentation du tirage, pour nous, doit être réelle et véridique. L'Audit Bureau of Circulations compte et vérifie notre tirage et utilise ses propres comptes.

C'est le meilleur moyen de connaître la valeur de l'espace publicitaire que vous achetez.

On sait qu'un abonné qui paie pour recevoir son journal s'y intéresse de la première à la dernière page et que, de la sorte, le message publicitaire prend toute sa valeur.

L'ECHO DE LOUISEVILLE / BERTHIER

membre ABC



L'Audit Bureau of Circulations groupe plus de 4,000 annonceurs, agences de publicité et éditeurs de journaux. L'organisme est reconnu par ses standards d'efficacité dans le monde de la publication.

Les petites annonces

836-6210

Elles coûtent \$2.00 pour une parution ou \$5.00 pour 3 parutions. Elles sont toujours payables avant parution.



LES PETITES ANNONCES

TARIFS:

1 parution: \$2.00
2 parutions: \$3.50
3 parutions: \$5.00

ELLES SONT TOUJOURS PAYABLES AVANT PARUTION

La date limite
pour faire paraître une annonce classée
est le lundi à midi (12.00 hres)
précédant la prochaine édition.

A votre service
du lundi au vendredi
de 9h. à 5h.:

836-6210



A louer

LOGEMENT à louer de 4½ pièces, au 892 rue Montcalm, près du Boulevard Lafayette, entrée de laveuse et sècheuse, chauffé, garage, les taxes sont comprises dans le loyer. Téléphonez après 5 hres à 836-4959 ou 836-3400. Libre pour le 1er juillet.

LOGEMENT de 3½ pièces meublées à louer, chauffé électrique, les taxes sont payées, si intéressé téléphonez après 6 h. à 836-4491.

DEUX logis de 4½ pièces chacun, avec toutes commodités, site idéal, meublé style colonial, prêt immédiatement ou le 1er juillet. Tél.: 836-3372.

LOGEMENT à louer à St-Cuthbert. Logement neuf de 4½ pièces, tapis fournis. Tél.: 836-2567.

LOGEMENT à louer au 581 du Collège, entrée de laveuse et de sècheuse dans un 1er étage face au bureau de poste. Tél.: 836-6389.

MAISON mobile 60 x 14 pi. 4½ appartements installée sur terrain de 70 x 100 pi., au 541 rue Casaubon, à St-Ignace de Loyola, toutes les commodités. Tél.: 836-4882 ou 836-2035.

A BERTHIERVILLE, à louer, 1 de 4½ pièces, 1 de 3½ pièces, 1 de 1½ pièces; moderne, meublé, éclairé, chauffé, toutes les taxes sont payées. Service de conciergerie et de buanderie. Libre le 1er juin et le 1er juillet. Tél.: 836-2936.

LOGEMENT à louer à 208 Montcalm, Berthier, 4½ pièces, entrée laveuse-sècheuse, 220, libre le 1er juillet. S'adresser tél.: 836-3841.

LOGEMENT de 2½ pièces très propre, meublé si désiré, libre immédiatement. Tél.: 836-3456.

CHALET meublé au bord de l'eau à louer à l'île St-Ignace à 2 milles de Berthier. Tél.: 836-3356.

LANORAIE. Appartements de 2½ pièces meublés, chauffés, éclairés, déneigement, un autre de 4½ pièces, chauffé, eau chaude, déneigement. Tél.: 887-2880.

A vendre

MAISON à vendre située sur la Place Gervais à Berthier style canadien, façade en pierres, présentement en construction, prêt pour le 1er juillet, à la campagne. Tél.: 836-6586.

A VENDRE à Berthier deux belles terres, une d'une superficie de 44 arpents env. chemin public sur deux faces à 3 m. environ de l'autoroute. Une autre de 75 arpents env. prix à discuter. Tél.: 836-3426.

SET de salon à vendre comprenant 2 morceaux. Prix \$... Tél.: 836-6489.

BICYCLETTE, 24 pouces, 5 vitesses. Une table et 4 chaises avec vaissellier de couleur blanc crème, aussi un stéréo. Tél.: 885-3850.

J'AI une enseigne lumineuse de publicité à vendre. S'adresser au tél.: 836-6609.

Recherchez Habitations Campagnac

Venez visiter nos maisons modèles à Berthier et La-Valtrie. Ouvert tous les jours sur rendez-vous. Nous vous aiderons à choisir le terrain et la maison qui correspondent à votre goût et à votre budget. Prêts de la S.C.H.L. Informations Martial Sarrazin, 173 Ave du Collège Berthierville au tél.: 836-4764.

MALO MONUMENTS Vente-lettrage

1010 Lépine
Tél.: 756-6980
JOLIETTE

PISCINE de 15 pi. de diamètre par 3½ pi. de profondeur filtreur à sable pour une piscine de 18 pi. et tout le nécessaire de piscine au complet. Tél.: 836-2863.

TROIS maisons à vendre qui donnent 4 loyers, un garage 40 x 40 fini hiver-été, vendrais le tout ensemble. Tél.: 836-2834.

MACHINES à coudre usagées de toutes marques. Meilleur achat. Termes faciles. A partir de \$79.95. Aussi machines industrielles à vendre. S'adresser tél.: 836-3441, Delium Brannonier, Centre Necchi Ent., 1811 Principale, St-Cuthbert.

SUZUKI 1973 Kawasaki 1974, et Dodge 1973 demi tonne International (camio 1966) 4 x 4. Tél.: 836-4611.

VENDRAIS 9 persiennes, 9 chassis doubles et 9 chassis canadiens, aussi tente 9 x 12 pi. Tél.: 836-4123.

MAISON à vendre au 711 du Collège, grand terrain commercial deux logements, un de 6½ pièces et l'autre de 2½ pièces. Tél.: 836-6374.

TERRAINS à vendre situé chemin Bois. D'autry 150 x 200 pieds, vue sur le fleuve, arpenté et cadastré, terrassement fait. Tél.: 836-2147.

A VENDRE pour professionnel ou homme d'affaires, maison très luxueuse située à Lanoraie (35 minutes de Montréal) bord du fleuve, 10 grandes pièces, foyer, garage, terrain paysager, environ 23,000 pi. c. (pas agent). Prix \$120,000. Informations Gérard Robitaille au tél.: 887-2301.

TERRE à vendre avec maison, 3 arpents de largeur, 25 de longueur aussi moissonneuse combinée Oliver. Tél.: 889-2238.

MAISON avec garage, hangar, jardin au 430 Rang York, à St-Barthélemy. Tél.: 885-3578.

MAISON à vendre toute meublée, chauffage électrique, eau courante, grand terrain, 2½ milles de Ville St-Gabriel. Tél.: 835-7218.

MAISON mobile à vendre T.M.C. 14 x 54 pi., 1975, 2 chambres, salon avant, chauffage électrique, installée sur terrain de 70 x 100 pi., a servi un an. Valeur de \$16,320 pour \$14,900. Non meublé. 836-2234.

BICYCLETTE Suzuki 750, J.T., 1976, tout équipée au complet. Tél.: 835-2675.

AMPLIFICATEUR Ampeg., pour guitare électrique, 2 haut-parleurs de 15 po. en bon état. Tél.: 836-2863.

MAISON mobile à vendre, 60 x 14 pi. de marque Richelieu 1973, 4½ appartements. Terrain de 70 x 100 pi. à vendre avec ou sans terrain. Prix à discuter. Informations 541 rue Casaubon, St-Ignace de Loyola, tél.: 836-4882 ou 836-2035.

PISCINE de 12 pieds de diamètre par 2 pieds de profondeur avec filtreuse à cartouche, le tout très propre. Tél.: 836-4894.

YATCH de 13½ pieds, moteur Johnson Cresliner électrique avec trailer. Tél.: 836-3602 ou 836-6663.

MACHINE ACIRELECTRIQUE DE MARQUE Brother usagée de 3 semaines. Tél.: 835-7446.

PISCINE hors terre de 18 x 33 pieds. Tél.: 836-3843.

Divers

GENS MARIÉS travail à temps partiel, intéressant. Téléphonez le soir seulement 887-2689.

ACHETEZ vos plants de fleurs et de légumes directement du producteur, Gaëtan Bonin, 29 Petit Bois d'Autraie Berthierville. Tél.: 836-3611. Plus tard vous aurez tomates de serre, fraises à cueillir, blé d'ide sucre, etc...

PRODUCTEUR DE TABAC, 1 hypboy machines servant à l'arrosage et au cassage du tabac à cigarettes, en parfaite condition. S'adresser à Marcel Beauparlant, Lanoraie, tél.: 887-2504.

ACHETERAIS lit simple à prix abordable. Tél.: 836-4060.

EXTERMINATION insectes rongeurs, estimé gratuit, J.G. Dubé, extermination, tél.: 228-2590 à Louiseville.

PERSONNES de 25 à 70 ans, qui aimez le monde et qui désirez occuper vos heures libres constructivement écrivez à: Distribution A.F., casier postal 95, St-Gabriel.

DORINA: Si vous désirez des nouveautés, le peux vous servir. Il me fera plaisir de vous renseigner et vous montrer les échantillons que j'ai à ma disposition. Téléphonez-moi à 836-6386.

POELE électrique de marque Bélanger, 1974, en très bonnes conditions, couleur jaune-or, aussi lit d'auto pour bébé. Tél.: 836-2001.

F. BRANCONNIER Electricien Inc. 965 Frontenac, Berthierville, membre de la Corporation des Maîtres Electriciens du Québec. Tél.: 836-6728.

FULLER BRUSH Co. Ltée aurait besoin de 2 représentants (es) à plein temps et 5 à temps partiel dans la région pour vendre ses fameux produits. Excellente commission. Pour informations: 1-514-759-1025 ou Case Postale 125, Joliette.

Autos-Camions

CHEVROLET Véga, GT 1973, bon état, prix raisonnable. Tél.: 835-7959.

PLYMOUTH 1966 à vendre au tél.: 836-4971.

CORVETTE 1973 350 automatique Side pipe de cote 4 mags Très propre. S'adresser à Bernard Savoie (819) 228 2755

L'activité physique...
la joie
au coeur de l'homme!



En forme...pour mieux vivre!

CJSO 1320



CJSO 1320
Radio Inter-Cité

Besoin d'un conseil, besoin d'une idée, besoin de publicité voici notre conseiller en publicité Radio CJSO Sorel



Marc Cournoyer

Représentant-publiciste, Berthierville,
Tél.: 836-4254

Ce conseiller peut vous faire tirer profit d'une publicité à Radio CJSO. Grâce à ce conseiller en publicité et à toute une équipe de conception et de production, votre message est plus attrayant, plus efficace et atteint plus de gens. Retenez bien! La Radio CJSO atteint autant les femmes, les hommes, les enfants du comté de Berthier et la région, et nous avons la campagne de publicité qui convient au budget que vous avez. Au-delà de 30 ans d'expérience et de succès à mettre à profit.

Je désire m'abonner au

COURRIER DE BERTHIER

Nom.....

Adresse.....

Code Postal.....

6 mois: \$6.00 ☐ 1 an: \$12.00 ☐ Chèque inclus ☐

Facturez-moi ☐

Adressez à:

Le Courrier de Berthier

C.P. 10

St-Justin J0K 2V0

Saint-Charles de Mandeville

par: Mme Pierrette Bergeron

Merci à Monsieur le Curé

Un gros merci à Monsieur le curé Fernand Granger qui offrait dernièrement lors de la "Fêtes des Mères" une fleur à

toutes les mamans de St-Charles-de-Mandeville. Nous avons toutes apprécié cette délicatesse!



Protégeons nos enfants! Embellissons nos maisons!

Photo 510

Que représentes-tu pour toi un enfant?

— C'est la chair de ta chair, c'est un compagnon, ce sont les souvenirs de toute une vie...

— C'est tout ton corps qui crie sa joie, mais c'est aussi avec sa disparition la peine, la douleur...

— C'est ton voisin, c'est celui qui est d'un autre âge.

"Photo d'enfants"

L'enfant et son entourage

— Qu'est-ce que c'est pour toi une parole gentille ou un bonjour souriant? C'est fait plaisir à celui qui le reçoit et ça fait du bien à celui qui le donne.

— Savoir choisir les compagnons de jeux de ton enfant est un soin primaire à lui donner; ne sois pas négligeant quant à ses allées et venues.

— Les études sont très importantes mais les loisirs doivent aussi tenir une place importante dans sa vie. C'est sa formation physique qui en découle et c'est aussi, par le fait même, son temps qui sera employé à bon escient.

L'enfant est heureux dans un décor accueillant

— Pour l'enfant un coin accueillant est primordial, il doit sentir un atmosphère chaleureux.

— Son terrain de jeu est-il encombré d'objets dangereux?

— Sa chambre de jeu est-elle suffisamment éclairée?

Tu peux embellir sa vie en la protégeant.

Ton décor à toi te plaît-il?

Un petit cheval frais peinturé, ou une brouette remplie de fleurs au milieu de ton parterre attirent l'attention et embellissent par le fait même ta maison, ton parterre.

— Ton terrain, nettoyé des déchets que cachait l'hiver change l'apparence de ton environnement.

Une lettre te fut envoyée il y a quelque temps, nous te la reproduisons de nouveau afin de sensibiliser tous les citoyens de Mandeville au concours des "Fêtes de Mandeville".

Ce n'est pas nécessairement celui qui aura fait le plus de rénovation à sa maison qui gagnera le concours d'embellissement des "Fêtes de Mandeville", mais celui qui aura une apparence agréable et qui sera décorée avec goût! Alors un petit effort et commençons dès aujourd'hui l'opération: PROTECTION ET EMBELLISSEMENT!

Place au théâtre

"La Dame de l'Aube"

C'était le titre de la pièce de théâtre que les jeunes de notre paroisse, présentaient récemment à l'école Youville, le tout dirigé par les directeurs de la chorale.

Ils étaient au nombre d'environ dix-huit à faire valoir leurs talents d'acteurs, de danseurs et de chanteurs.

Je vous cite quelques noms des acteurs principaux: Mireille Lafontaine, Michèle St-Jean, Sylvie Laurence, Lyne St-Jean, Claude St-Jean, Daniel St-Jean et Doré Brûlé.

A chaque entracte de la pièce, de jeunes musiciens se sont exécutés au piano afin de donner un moment de détente à nos jeunes acteurs en herbe.

Suzanne St-Jean agissait en qualité de maîtresse de cérémonie.

Et enfin, pour souligner la "Fête des Mères", de jolies scénettes furent présentées, intitulées: "La Chance de Maman", par les élèves de 4e année.

Bravo! Encore une fois nos jeunes nous prouvent qu'à Mandeville ça bouge!

Deux des avantages d'être en forme?

Ça ne coûte pas cher, ça rapporte bien.



En forme...pour mieux vivre!

St-Damien

par mme mariette lavallée

Ligue Lumière

Le club St-Damien faisant partie de la ligue Lumière se mérite trois victoires à ses 3 premières parties de la saison. Ils obtiennent leur première victoire alors qu'ils rencontrent St-Cuthbert à St-Damien au compte de 2 à 1. Seconde victoire contre Ste-Elizabeth, à Ste-Elizabeth, 4 à 1 et la dernière alors qu'il recevait les lles à St-Damien au compte de 1 à 0 sur un circuit de Pierre Gagnon à la première manche.

Soirée

Ne pas oublier la soirée disco qui se tiendra au sous-sol de l'église, le 4 juin, au profit du club de la Ligue Lumière afin de leur permettre de défrayer une partie des dépenses encourues par la présente saison. Les joueurs comptent sur votre présence. Pour plus de renseignements, communiquer avec Richard Emery 835-4445.

Ligue féminine des Trois Fleurs

La ligue féminine des Trois Fleurs débutait la saison la semaine dernière alors que l'équipe St-Damien visitait ses Félis et remportait la victoire au compte de 26 à 12.

La ligue des 3 fleurs comprend les équipes de St-Ligouri — St-Paul — Joliette — Ste-Béatrix — St-Félix — et St-Damien et le président en est M. Jean-Marc Ferland, de Joliette.

Ligue C.

Une ligue de Calibre C voyait le jour dernièrement chez nous afin de permettre aux Old Timers ainsi qu'aux jeunes ne faisant partie d'aucun autre club de pouvoir jouer. Cette ligue comprend 6 clubs soit: St-Charles — Scierie Baril — Produits Diamond — l'Homme à la chaise — Fil de l'eau — et Jeune-Caillerie Provost.

Voeux de bonheur

Nos félicitations et nos meilleurs voeux de bonheur à M. et Mme Albert Granchamp (Rose Dandeneau) qui fêtaient leur 50ième anniversaire de mariage samedi, 21 mai, en présence de leurs enfants ainsi que de nombreux parents et amis.

Baptême Ranallo

Marie, Christine, Karina, enfant de M. et Mme Giovanni Ranallo (Lisette Allard) du lac Matambin Parrain et Marraine: M. et Mme Pierre Geoffron.

Cours donné par la protection civile

Plus de 25 personnes dont 10 femmes suivaient en fin de semaine le cours de recherche et orientation forêt. Ces cours qui étaient des plus intéressants étaient donnés par la protection civile sous la direction de Jean Arsenault.

Lanoraie

par mme fernande ducharme

Bolides ambutants

Certains jeunes de Lanoraie sont de vrais dangers publiques, avec leurs autos qu'ils induisent à des vitesses vertigineuses dans des rues quasi impraticables, vu la poussière qui s'élève, rendant la visibilité nulle.

Braves jeunes gens que j'aime bien, qu'attendez-vous pour vous servir de votre bon sens? Des terrains de course il y en a mais pas dans nos rues du village, de grâce je compte sur la maturité que vous avez acquise avec vos dix-huit ans, j'espère que vous saurez comprendre avant qu'il ne soit trop tard; votre vie est en danger et surtout la vie de nos enfants qui circulent sans se douter de rien. Un enfant ça ne se remplace pas, un moment

de stupidité peut privé une famille d'un être cher, y avez-vous songer?

Bonne Anniversaire Gaétan

C'est avec tout mon estime et admiration que je te souhaite une très bonne fête. Gaétan Brazeau a de grands projets qui se réaliseront très bientôt.

Très sincèrement je te souhaite beaucoup de bonheur et succès dans toutes tes entreprises. Je m'unis à tes parents. Bonne Chance.

Pèlerinage au Cap-de-la-Madeleine

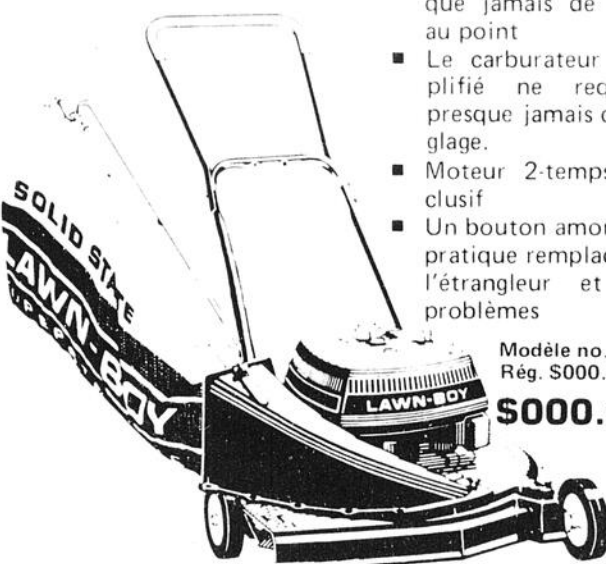
Rendez-vous en face de l'église, samedi 4 juin, de la Vierge amis.

A la Terrasse des Plaines, voisin du 5250 Chemin du Lac, St-Gabriel, visitez notre grand choix de terrains boisés, rues municipalisées, aqueduc, conditions si désirées.

Les Entreprises Rubigen Ltée

tél.: 835-5665

La tondeuse qui élimine presque toute mise au point.



- L'allumage électronique ne requiert presque jamais de mise au point
- Le carburateur simplifié ne requiert presque jamais de réglage.
- Moteur 2-temps exclusif
- Un bouton amorceur pratique remplace l'étrangleur et ses problèmes

Modèle no. 7266 Rég. \$000.00

\$000.00

LAWN-BOY transistorisée

C. TURENNE & FILS

85 Cohen. - St-Gabriel, - 835-2362

Marcel Doucet T.V. Service

1880 Principale St-Cuthbert

Dépositaire Electrohome

Vente spéciale

du 18 mai au 4 juin

Tous les appareils couleurs en magasin seront vendus près du prix coûtant, avec la garantie de 3 ans sur pièces et service.

Venez voir ou appelez à 836-3547.

RÉSIDENCE FUNÉRAIRE B. LANOIX

53 de Bienville, Berthierville

Valère Parenteau, prop.

Service d'ambulance et d'oxygène à domicile 24 hres

Fleurs, monuments, lettrage

Salons: Berthierville, St-Ignace, St-Cuthbert, Lanoraie

836-6268

